

Manœuvres militaires :

L'INFORMATION
AU
GARDE-À-VOUS

Trident" était le nom de code d'un énorme exercice de défense générale qui vient de se dérouler en Suisse orientale. Dirigées par le commandant de corps Josef Feldmann, ces manœuvres impliquaient quelque 40 000 personnes : militaires, membres de la protection civile et des états-majors cantonaux et locaux. Bref, un exercice visant à faire travailler ensemble autorités civiles et militaires pour le cas où... De plus en plus fréquent d'ailleurs. Mais avec "Trident", les képis innovent. Dans deux directions.

Le scénario d'abord. Il incluait comme par hasard une arrivée massive de réfugiés dans la région frontalière de Thayngen (Schaffouse)! Les brigades frontalières furent mises à l'oeuvre pour trier le flot d'arrivants. Car — les ruses de l'adversaire sont diaboliques — des soldats ennemis s'y étaient infiltrés. De là à conclure que requérants d'asile égale menace, il n'y a qu'un pas... cadencé. Imaginer pareil scénario dans le contexte actuel du "droit" d'asile, c'est caresser les pires sentiments racistes dans le sens du poil. L'Action nationale ne s'en plaindra pas, elle qui justement réclamait la garde des frontières par l'armée en prévision du soi-disant "flot de réfugiés". Voilà que les stratèges militaires s'en inspirent pour leurs exercices!

Par l'engagement de la division presse et radio (Dipra), ensuite. La Dipra jouait l'exercice "infosuisse". Cette espèce de ministère de la propagande du Conseil fédéral pour la situation de guerre mobilise 2000 professionnels des médias. Pour "infosuisse", 400 journalistes ont chargé leurs caméras vidéo avec de la munition de guerre. Sur les réseaux de la SSR, ils se sont entraînés à produire une information en "gris-vert", totalement contrôlée. En Suisse orientale, une station de radio militaire émettait 24 heures sur 24 tandis qu'un journal tiré à 120 000 exemplaires était diffusé. De l'information alignée au cordeau, pas une virgule qui dépasse. Comme en 39-45 quand la Dipra censurait. Par exemple, cet article du journal bernois *Nation* qui qualifiait Goebbels de "plus grand danger de notre histoire". Ou aussi un écrit de l'abbé Journet, le futur cardinal, qui avait l'outrecuidance, dans la revue catholique *Nova et Vetera* d'avril-juin 1943, de trouver légitime "la résistance active de la population occupée". Pour la Dipra, c'étaient subversion et compagnie : à censurer.

Certes, aujourd'hui les choses iraient autrement. Peter Studer, rédacteur en chef du *Tages Anzeiger* et premier lieutenant à la Dipra, le dit bien : "A l'heure de l'information qui traverse les frontières, la censure n'est plus très efficace." C'est pour-quoi, ajoute-t-il, il vaut mieux "travailler" l'opinion au préalable avec une abondance "d'informations" favorables à l'armée et à la défense nationale. La "guerre psychologique" se prépare longtemps à l'avance, c'est bien connu. D'où le tollé, dans les médias et chez les gradés, contre l'initiative Pour une Suisse sans armée. Eviter absolument un débat public sur la défense nationale, tel est leur ordre du jour. Une raison de plus pour susciter une large campagne en faveur de cette initiative.

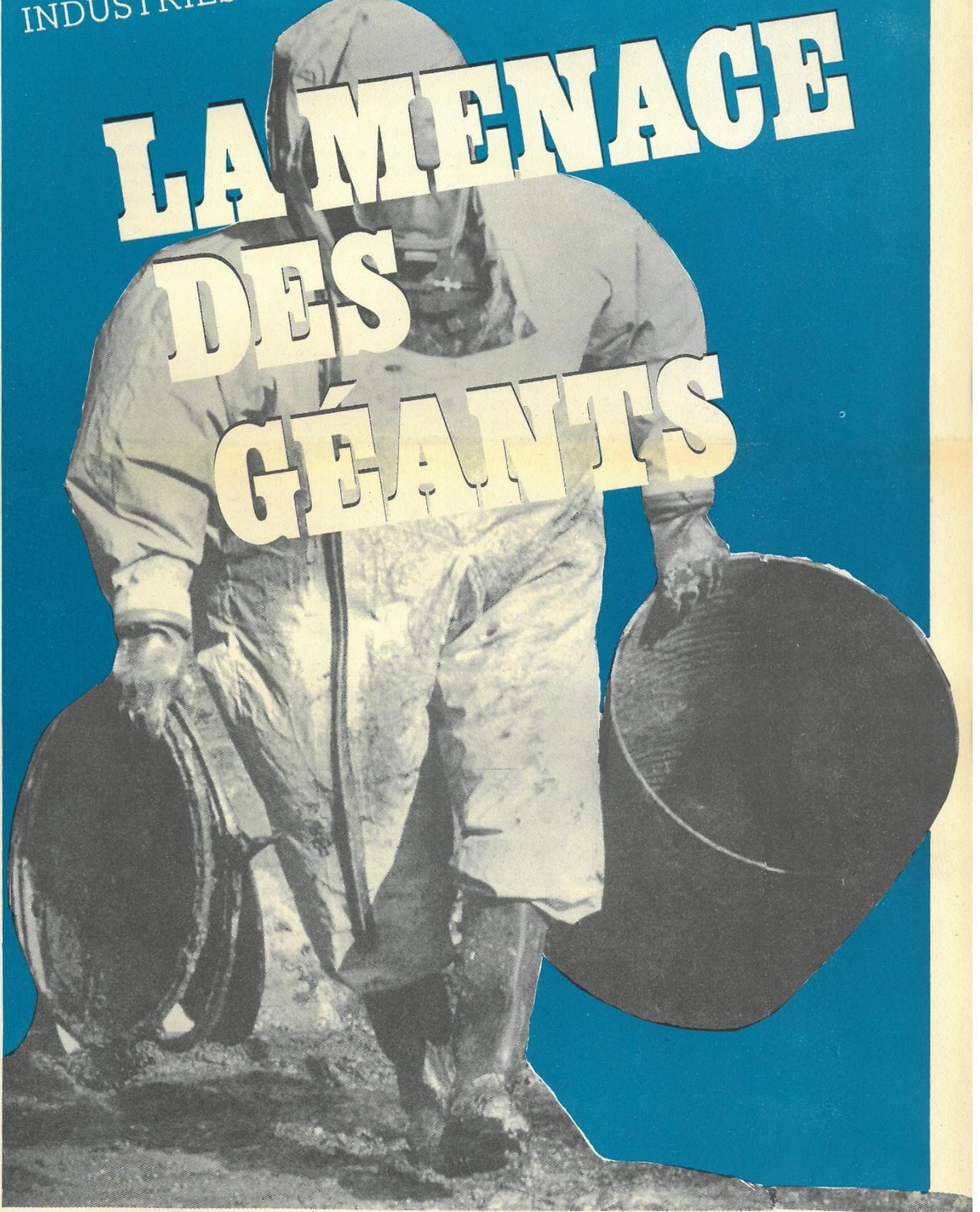
La Brèche

La Brèche

organe bimensuel du

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

INDUSTRIES CHIMIQUES ET TCHERNOBÂLE :



LA MENACE DES GÉANTS

TCHÉCOSLOVAQUIE :

Musiciens emprisonnés

Horlogerie :

LA FTMH ACCEPTE LA FLEXIBILITÉ

Les travailleurs/euses d'ETA ont appris par la voix de la presse bourgeoise que la FTMH et ETA ont signé un accord sur l'aménagement du temps de travail, entré (rétroactivement!) en vigueur le 1er septembre 1986 et qui permettra à l'entreprise de faire tourner ses machines 24 heures sur 24, tous les jours de l'an. Travailler le dimanche, travailler la nuit, avec cette précision que "par travailleurs" le syndicat considère indistinctement hommes et femmes" (Impartial, 26 novembre 1986). Pour l'instant l'application de cet accord est freinée par l'OFIAMT qui dit non au travail régulier le dimanche et au travail de nuit des femmes. Et cette position n'est pas prise "contre l'avis personnel de tous les intéressés", contrairement à ce que prétend l'Impartial (26 novembre 1986). Non, car les intéressés n'ont pas été consultés(e)s : la FTMH est même allée jusqu'à refuser de donner une copie du projet d'accord à la commission du personnel d'ETA et à ses membres! Une assemblée bidon a eu lieu, début octobre, à laquelle le secrétaire local a donné une "information" orale sans préciser qu'en réalité l'accord était déjà signé! Peut-être ne le savait-il pas lui-même...

Au nom de la concurrence japonaise (favorisée par les banques suisses!) le syndicat accepte, sur le dos des travailleurs/euses, une généralisation du travail en équipe, le principe d'un horaire hebdomadaire moyen et la suppression des primes d'équipe (cf. La Brèche, No 374, 15 novembre 1986). Arnold vient de gagner une manche. Grâce à la FTMH. Edifiant. Le PSO dénonce cet accord qui péjore les conditions de travail et de santé et qui est imposé sans une consultation des premiers/ères intéressés(e)s.



DES CONGRÈS SYNDICAUX

L'Union syndicale suisse (USS) a tenu son 47^e congrès à Lucerne les 13, 14 et 15 novembre. Les 235 délégué(e)s ont adopté plusieurs résolutions importantes. Voici les principales. Une écrasante majorité a accepté la résolution proposant un désengagement du nucléaire. L'USS s'oppose donc à toute nouvelle centrale atomique et sou-

tient l'initiative socialiste pour le renoncement à l'énergie nucléaire. Il y a quatre ans, lors du précédent congrès, l'USS estimait encore l'énergie nucléaire comme partiellement nécessaire. Les délégué(e)s ont également adopté 12 thèses sur la réduction et l'aménagement du travail, demandant entre autres : les heures supplémentaires ainsi que le travail nocturne et dominical doivent être réduits au strict minimum; les travailleurs/euses à temps partiel doivent bénéficier des mêmes conditions de travail que ceux à plein temps. Ce congrès a aussi donné le coup d'envoi à la campagne pour la semaine de 40 heures; l'initiative lancée par l'USS sera probablement votée en 1988. La condamnation de la flexibilisation du travail a été un autre point adopté par le congrès ainsi qu'une résolution sur l'égalité des droits entre hommes et femmes. Cette dernière considère comme prioritaires les objectifs suivants : réalisation de l'égalité salariale, accès de tous et de toutes à toutes les professions, des primes d'assurances accident et maladie égales pour les deux sexes, refus de l'intégration obligatoire des femmes dans la défense générale.

Ce même week-end, la Confédération romande du travail (CRT) réunissait, elle aussi, son congrès. A l'occasion d'un forum, les militant(e)s ont pu débattre des axes du programme d'action pour les années à venir. Des résolutions de solidarité furent votées, dont l'une qui prend fermement partie en faveur de la défense du droit d'asile en Suisse. La CRT y souligne : "qu'elle s'opposera de toutes ses forces à toute remise en cause du droit d'asile. (...) Elle appelle chacun à s'engager dans les actions de refus des expulsions et pour une politique du droit d'asile humaine et juste."

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur ces deux rendez-vous syndicaux.

correspondant

GENÈVE :

OUI à l'initiative L'Energie, notre affaire, NON au contre-projet officiel

Six ans après son aboutissement, l'initiative L'énergie, notre affaire passe enfin en votation. Les pronucléaires de toutes nuances vont mener une vigoureuse et coûteuse campagne d'opposition à l'initiative, pendant que la majorité bourgeoise du Grand Conseil, y compris les Vigilants, soumet au vote, sans aucune nécessité juridique, un contre-projet dont le seul but est de torpiller l'initiative : sous couvert de compromis et de juste milieu, ce contre-projet est une collection de dispositions au mieux inefficaces, ambiguës, voire subtilement pronucléaires.

Mais que contient donc cette initiative? Tout d'abord une série de dispositions en faveur d'une

nouvelle politique de l'énergie, par le moyen d'interdictions ou de restrictions (chauffage électrique, climatisation, tarifs dégressifs) et d'encouragement (isolation, décomptes individuels de chauffage, recyclage des déchets, recherche...). Mais le point qui suscite le plus la hargne des pronucléaires, car les autres dispositions pourraient éventuellement étraffées ou contournées lors de l'application, c'est l'obligation faite aux autorités cantonales de s'opposer par tous les moyens à toute forme d'installation nucléaire dans et à proximité du canton, et donc en particulier à la centrale de Verbois. Car EOS n'a toujours pas renoncé à ce projet.

L'enjeu le plus clair, le plus immédiat de la votation du 7 décembre est donc là : dresser un obstacle supplémentaire de taille sur la route des promoteurs du nucléaire.

* NON à Verbois, NON au contre-projet.

* OUI à L'Energie, notre affaire.

DIXIÈME RÉVISION DE L'AVS

"Le Comité national pour l'abaissement de l'âge de la retraite AVS à 62 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes (POCH, PSO, PSA, PsdT)" s'oppose fermement à la tentative du Conseil fédéral de détourner de son but initial la dixième révision de l'AVS et de porter atteinte aux droits des femmes. En effet la proposition du Conseil fédéral aboutit à porter l'âge de la retraite des femmes à 64 ans tout en maintenant celui des hommes à 65 ans.

Face à cette attaque d'ampleur, le Comité national affirme que son initiative est le seul moyen d'abaisser l'âge de la retraite, mesure urgente pour protéger la santé des salariés et salariées. Elle ouvre de plus le chemin à l'abaissement de façon égalitaire de l'âge de la retraite pour les femmes et les hommes. L'importance de cette initiative est brûlante pour une large majorité de travailleurs et travailleuses en Suisse. La votation s'approche. Le Comité national appelle toutes les forces progressistes à devenir partie prenante à plein titre de ses activités."

POCH, PST, PSA, PSO sont actuellement représentés dans le comité

SORTIR DU NUCLEAIRE

Après la catastrophe de Tchernobyl... et les fuites à la centrale de Mühleberg, la nécessité de sortir du nucléaire devient plus évidente que jamais.

— Est-ce possible aujourd'hui de renoncer immédiatement au nucléaire?

— Quelles sont les alternatives énergétiques?

— Quelles actions entreprendre pour commencer à sortir du nucléaire en Suisse et pour arrêter les deux centrales les plus vieilles et les plus dangereuses : Mühleberg et Beznau?

Pour discuter de ces problèmes, venez à l'

Assemblée publique
mardi 9 décembre,
20h15,
Salle des Vignerons
(Buffet CFF)
LAUSANNE

avec : Chaïm Nissim, député genevois, élu sur les listes du PEG (Parti écologiste genevois), membre du CCVN (Comité contre Verbois nucléaire), ingénieur.
Org. : Alternative socialiste verte (ASV), case postale 37, 1000 Lausanne 9.

APRÈS SANDOZ, À QUI LE TOUR ?

Assemblée publique
vendredi 5 décembre,
20h
Brasserie du Centre,
Salle 1
YVERDON

avec : Andreas Christoffel, géographe, membre du PSO, membre fondateur de l'organisation d'auto-protection de Bâle.
Org. : Alternative socialiste verte (ASV) - Yverdon.

LA SOLUTION FÉDÉRALISTE N'EST PAS UNE SOLUTION

L'avortement demeure pénalisé en Suisse par les art. 118-121 du Code pénal. Le libre choix des femmes de procéder à l'interruption d'une grossesse non désirée reste dépendant du bon vouloir de diverses institutions, du pouvoir médical et donc soumis à de profondes discriminations sociales selon les régions.

L'acceptation de la "solution fédéraliste", telle qu'elle est présentée en débat aux Chambres fédérales, n'apporterait aucune solution à la situation actuelle. Le droit inaliénable des femmes de refuser une grossesse involontaire ne serait pas mieux garanti qu'aujourd'hui. Dans les cantons conservateurs, toute perspective de libéralisation serait exclue. Dans les cantons libéraux, au mieux le statu quo serait légalisé. La solution fédéraliste ne constitue pas un progrès. Tout au plus, elle ancrerait les différences cantonales et "légaliserait l'actuelle situation fédéraliste".

Une véritable alternative à la situation inacceptable faite aux femmes qui désirent avorter ne sera possible qu'à travers une décriminalisation de l'avortement et le développement des conditions pratiques de son application.

Quels pas en direction d'une telle alternative?

— la libéralisation sous la forme d'une solution du délai au niveau fédéral,

— le remboursement par les caisses-maladie de la contraception et de l'avortement,

— le développement d'infrastructures médicales et sociales de qualité (dispensaires de femmes, centres de consultation, services hospitaliers...).

A l'heure actuelle, nous constatons que l'évolution se fait en sens inverse et que l'espace de la pratique libérale tend plutôt à se restreindre.

Si l'on veut enrayer cette tendance et atteindre de véritables progrès, une activité conjointe du mouvement des femmes et des forces du mouvement ouvrier est nécessaire. Une large discussion sur les possibilités de campagnes, d'initiatives, de plaintes permettra d'apporter une réponse à l'actuelle situation. Le PSO en est partie prenante.

Parti socialiste ouvrier

DANS CETTE BRÈCHE...

... vous trouverez encarté le numéro spécial du journal édité par la Coordination nationale des Comités Américains centraux et par l'Anti-Apartheid-Bewegung (mouvement anti-apartheid). Ce journal est diffusé à l'occasion de la journée nationale d'action Nicaragua/Afrique du Sud. Organisée par sept associations de solidarité et soutenue par une vingtaine d'organisations et de partis de gauche, dont le PSO, cette journée a lieu le 29 novembre. Diverses activités se dérouleront ce jour-là dans une vingtaine de villes.

Ce numéro spécial contient notamment des articles de Jean Ziegler, de Bruno Dörsen (Swissaid), du journaliste Jürg Frischknecht et de l'écrivain Max Frisch.

SOMMAIRE

EDITORIAL

Manoeuvres militaires : l'information au garde-à-vous 1

POLITIQUE

Politique d'asile et immigrés : expulsion pour cause de divorce 3

Egalité femmes-hommes : face cachée d'une opération charme 3

Licenciements chez BBC : traitement choc 8

Satiricon : provocateurs 8

SOCIAL

Tchernobyl : la production d'une jungle ! 5

Le secret pollue 5

DOSSIER

7e Congrès du PSO : développons ensemble une alternative 6-7

INTERNATIONAL

TCHÉCOSLOVAQUIE : les mésaventures de la Section de jazz 9

POLOGNE : malgré Jaruzelski, un débat... 9

HAMBOURG : la veste du SPD 10

Notes internationales 10

À LIRE

L'affaire Waldheim... ou l'histoire d'un mensonge 11

L'ÉVÉNEMENT

Après la catastrophe de Sandoz : les Bâlois se défendent, interview 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-
une année, enveloppe fermée 65.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-
abonnement d'essai (7 num.) 13.-
(au lieu de 17 fr. 50)

Administration :

La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10-25 669

Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne, 021/20 98 49

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
section suisse
de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche
case postale 13, 2500 Bienne 4, 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Politique d'asile et immigrés :

Pour justifier l'expulsion, les autorités fédérales puisent dans un réservoir inépuisable d'arguties : "faux" réfugiés, réfugiés "économiques", "surpopulation" étrangère, "barque pleine" ou... divorce. C'est en effet la dernière trouvaille de la Police fédérale des étrangers pour expulser. Désormais la vie conjugale des immigrés devient un "critère" pour le renouvellement d'un permis de séjour. Voici la vraie histoire de Hedi Lansari, titulaire tunisien d'un permis B (annuel), menacé d'expulsion.

Hedi Lansari, 23 ans, travaille en Suisse depuis cinq ans. Il reçoit alors une autorisation temporaire qui lui sera régulièrement renouvelée. En décembre 1983, l'entreprise Piersa SA à Marin (canton de Neuchâtel) l'engage comme ferrailleur. Le 24 février suivant, il se marie. Sa femme, italienne, bénéficie d'un permis B, ce qui lui permettra de l'obtenir également. Mais une année plus tard, Hedi Lansari divorce. Il garde cependant son emploi chez Piersa SA et ceci à l'entière satisfaction de son patron (qui le confirmera par écrit). En octobre 1985, l'Office cantonal du travail préavise favorablement le renouvellement de son permis B. Entrent alors en scène d'inquiétants personnages kafkaïens. 6 février 1986 : la Police fédérale des étrangers refuse le renouvellement du permis. Motif : son divorce. Délai d'expulsion : au 31 mars. Voici les explications fédérales :

Expulsion pour cause de divorce

"M. Lansari n'a été autorisé à séjourner dans notre pays qu'en raison de son mariage avec une étrangère titulaire d'un permis B. Etant donné qu'il ne remplit plus les conditions de l'art. 3, 1er alinéa, lettre a de l'ordonnance du Conseil fédéral du 26 octobre 1983 limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative, l'intéressé ne saurait être autorisé à poursuivre son séjour en Suisse..." Et le tour est joué. La Police fédérale se donne ainsi le droit de sanctionner un travailleur immigré, régulièrement installé, en raison de sa vie conjugale uniquement. C'est du jamais vu !

Hedi Lansari a déposé un recours par l'intermédiaire de son avocat. Actuellement la décision définitive est pendante et il ne sait toujours pas s'il pourra rester. Initié par les partis de gauche (dont le PSO), les syndicats et les associations d'immigrés, un mouvement de solidarité s'est développé en sa faveur. Une pétition de protestation, adressée au Département de justice et police de Mme Kopp, a réuni en quatre semaines 1800 signatures dans la région de Neuchâtel. Le 6 novembre dernier, l'Union syndicale du canton tenait une conférence de presse pour amener l'opinion publique. Car cette mesure est tout simplement scandaleuse. Et arbitraire.

Elle s'inscrit bien sûr dans l'entreprise systématique de démolition du droit d'asile et dans la politique de la main-d'œuvre suivies par le Conseil fédéral. Le seul objectif des autorités est le contingentement, qu'il s'agisse de réfugiés ou d'immigration ouvrière traditionnelle. La nouvelle ordonnance limitant le nombre de travailleurs étrangers (cf. La Brèche, No 373, 1er novembre 1986) le rappelle une fois de plus : restrictions accrues et plus de précarité dans les statuts. En témoignent encore les multiples exemples de violation de l'actuelle loi sur l'asile, pourtant déjà fort restrictive : du canton de Fribourg qui ferme ses frontières aux réfugiés au Conseil d'Etat genevois avec son camp "d'accueil" de Cointrin... Tout cet arsenal plus ou moins légal entretient l'idée, chère à l'Action nationale, qu'il y aurait trop d'étrangers ici. Cette soi-disante constatation "objective" pousse d'ailleurs le Parti socialiste à souscrire à ce "réalisme". Ce qui l'empêche de combattre sérieusement, et sur le fond, la politique de Mme Kopp en la matière. Donc d'accepter, même si c'est avec le désir d'injecter plus "d'humanité" dans la pratique fédérale, le principe de "la barque est pleine". L'attitude des magistrats socialistes fribourgeois et genevois illustre malheureusement fort bien ce propos.

P. Girardet

Egalité femmes - hommes :

FACE CACHÉE D'UNE OPÉRATION CHARME

"Des faits au lieu de paroles." Depuis le 30 octobre dernier, le comité ainsi baptisé (voir encart "Qui sont-ils ?") bat campagne pour des "actions positives en faveur des femmes". Le moment est maintenant venu. Jusqu'alors ce n'était pas encore mûr. Mais depuis le vote de 1981 sur les droits égaux, les opinions ont évolué, prétendent les initiants.

Quatre-vingts entreprises et administrations ont été contactées. Vingt-quatre se sont engagées à collaborer et à présenter un projet concret d'actions positives en faveur de l'égalité entre femmes et hommes au sein de leur personnel. Un symposium en été 1987 fera le point. Aucune pression, aucune norme, ni contrôle ne sera imposé au personnel, précise-t-on d'emblée.

Charme peu discret

Les motivations des initiants sont suffisamment explicites. Le *Tages Anzeiger* (30 octobre 1986), entre autres promoteurs de l'action, précise en effet : "Il existe un problème de recrutement de personnel dans de nombreuses branches" et... les femmes constituent un potentiel qu'il faut mieux exploiter et mettre en valeur. Il y a quelques semaines déjà, les hautes écoles ouvraient les bras aux jeunes femmes pour des formations de techniciennes, vu la pénurie de recrues masculines. Le professeur Ulich (ETH, Zurich) prétend que les nouvelles technologies sont la "chance historique" pour les femmes... Il ne parle sûrement plus de formation hautement qualifiée, mais bien des menus travaux que les nouvelles technologies imposent et qui requièrent une main-d'œuvre flexible. Les femmes étant une cible toute désignée (voir encart "Un mythe qui s'effrite").

"La situation économique est si bonne que l'argent pour un programme spécial est disponible", continue le *Tages Anzeiger*. On ne le leur fait pas dire ! Les ressources accumulées, y compris pendant la récession, à travers les violentes restructurations, existent sans doute.

Grâce à une telle action, les grandes entreprises et les banques se prévalent d'une politique moderniste. Tout comme la démocratisation des études avait permis une élévation du niveau moyen de formation et de qualification, la promotion professionnelle d'une couche de femmes répond aussi aux intérêts bourgeois.

Les femmes elles-mêmes y trouveront une réponse à leurs aspirations. Cependant l'organisation socio-économique dans son ensemble n'est pas en mesure de satisfaire la gigantesque attente des femmes. Ces vingt dernières années en effet, leur niveau de formation s'est fortement élevé. La légitimité d'un

travail salarié est aujourd'hui largement ressentie et le sucre qu'offriront peut-être quelques entreprises laissera à l'écart la grande majorité des femmes.

Une opération pernicieuse

Le projet débattu par le patronat à l'égard des femmes, mais qui reste dans les coulisses, est au contraire une attaque en règle. Dans la *Documentation du Wirtschaftsförderung* d'octobre 1986, le patronat présente une claire démonstration des moyens à mettre en œuvre pour détourner le vote de 1981 sur les droits égaux et pour renverser l'interprétation large fournie par le Conseil fédéral. Il s'agit tout simplement de faire tomber les privilèges fondamentaux dont bénéficient les femmes, sans en faire profiter les hommes. A titre d'exemple : "Si les privilèges des femmes étaient étendus aux hommes, l'AVS ferait très vite banqueroute", écrit la *Wirtschaftsförderung*. Ou encore : un plaidoyer contre l'égalité formelle des salaires qui ne tiendrait pas compte des différences de qualifications fondamentales entre femmes et hommes ; la volonté de faire sauter les "privilèges douteux" des femmes dus aux mesures de protection spécifique (aménagement du temps de travail de nuit et du dimanche, interdiction de certains travaux). Ces privilèges doivent être strictement limités à la grossesse et à la maternité, et non liés au sexe. La Commission fédérale féminine était déjà acquise à cette position. Ce sont là les intentions réelles des partis bourgeois et du patronat, discrètement camouflées derrière un apparent "libéralisme égalitaire".

QUI SONT-ILS ?

Parmi les protagonistes de cette opération figurent : Ulrich Bremi (radical) et Lilian Uchtenhagen (PS), conseillers nationaux ; le professeur Eberhard Ulich de l'ETH de Zurich, Lili Nabbholz-Haidegger, présidente de la Commission fédérale aux questions féminines, des journalistes...

Les entreprises prêtes à collaborer : BBC, Ciba-Geigy, Hoffmann - La Roche, Sandoz, les trois grandes banques, Landis & Gyr, Swissair, le *Tages Anzeiger*, l'administration fédérale et celle du canton de Thurgovie.

Il y a fort à faire

Si l'administration fédérale prend au sérieux son engagement, elle ne devrait embaucher plus que des femmes pendant des années pour relever le piètre pourcentage du personnel féminin, actuellement à 15 o/o de l'effectif total !

Les gros de la chimie ou des banques figurent en tête pour les "faibles" écarts de salaires entre femmes et hommes. Ils discriminent seulement un peu moins que d'autres branches, ces écarts étant en-

UN MYTHE QUI S'EFFRITE

Une récente étude de l'Université de Stanford (Californie) portant sur l'évolution des emplois entre 1970 et 1980 dans les hautes technologies (microélectronique et informatique) indique que dans la Silicon Valley :

- * pour une augmentation globale de 38 o/o des ingénieurs, le pourcentage des femmes ingénieurs passe en dix ans de 2 o/o à 5 o/o seulement ;

- * en informatique, le nombre de postes hautement qualifiés a doublé, mais le pourcentage des femmes occupant de tels postes n'a augmenté que de 8 o/o, passant de 20 o/o à 28 o/o ;

- * les femmes représentent par contre le 92 o/o des data-typistes et le 60 o/o des opératrices. Elles forment le 73 o/o de la main-d'œuvre à l'assemblage et le 77 o/o dans la production microélectronique, connue pour ses travaux mal payés, monotones et pénibles ;

- * dans les hautes technologies, le nombre des femmes engagées a certes triplé en dix ans, MAIS... un examen du gain annuel montre que les inégalités salariales restent les mêmes que entre 1970 et 1980 (les femmes n'ont que 72 o/o du salaire des hommes, même à travail égal).

L'étude conclut : "On ne peut pas compter sur les nouvelles technologies pour éliminer une vieille discrimination sociale. Il faut changer la société."

core respectivement de 25 o/o et 22 o/o. Présenteront-ils un vrai programme de qualification professionnelle pour les femmes ? Sans mesures concrètes de formation professionnelle, de quotas d'embauche et de réelle réévaluation des postes à majorité féminine, il ne restera que des paroles.

Nous ferons nous-mêmes notre propre symposium, le plus large-ment possible, avec toutes les forces qui depuis une décennie se préoccupent d'une égalité positive, et confronterons nos revendications aux conclusions de ce beau monde, défenseur du libéralisme avant tout. Rendez-vous donné.

Marie-Thé Sautebin



Tchernobâle :

LA PRODUCTION D'UNE JUNGLE!

L'incendie du dépôt Sandoz de Schweizerhalle (Bâle) comme la négligence criminelle avec laquelle Ciba-Geigy a déversé 400 litres d'herbicide dans les eaux du Rhin posent au grand jour une foule de questions sur le fonctionnement de l'industrie

chimique dans la société industrielle développée et capitaliste. Nous nous limiterons, ici, à mettre en relief quelques problèmes. Dans le prochain numéro de *La Brèche* nous aborderons le problème plus général des catastrophes industrielles¹.

Une norme : l'illégalité

L'examen des divers accidents, tout sauf naturels, de l'industrie chimique révèle immédiatement un dénominateur commun : les entreprises de la chimie ne respectent pas, ou fort peu, les normes les plus élémentaires édictées par les diverses instances étatiques. Nos grands patrons, champions de la loi et de l'ordre, ne manquent pas une occasion pour enfreindre cette loi quand il y va de leurs profits. Quelques exemples.

Patrick Lagadec, dans son ouvrage *La civilisation du risque* indique que : "A Flixborough (petite localité rurale située à 260 kilomètres de Londres), Nypro avait installé une capacité de stockage qui dépassait de quarante-trois fois la capacité autorisée; à Seveso, Icmesa (firme dépendant d'Hoffmann - La Roche, située tout près de Milan) était en infraction par

rapport à tous les services de contrôle. Il ne s'agit pas là de "convenances admissibles au regard d'une administration tatillonne". Lorsqu'on en arrive, comme dans le cas de Seveso, à demander l'autorisation de construire une unité de traitement de déchets pour éliminer les résidus d'une production dangereuse non déclarée, donc non autorisée, il y a manifestement écart non tolérable."²

En 1974, l'explosion de la Nypro, qui produisait des produits intermédiaires pour la fabrication de nylon, a fait 28 morts, des dizaines de blessés et endommagé 2450 maisons.

Le nuage rougeâtre qui s'est échappé de l'usine Icmesa, en juillet 1976, contenait un produit hautement toxique (la dioxine) qui a mis en danger la santé des habitants et contaminé le territoire.

Quelques années plus tard Hoffmann - La Roche récidivait. En

effet, par le biais de Givaudan, firme genevoise qu'elle contrôlait, elle avait passé un contrat avec la firme allemande Mannesmann AG pour se débarrasser - en cachette et donc avec bonne conscience! - des déchets toxiques provenant de Seveso. Ils ont atterri dans un dépôt de carcasses animales dans le nord de la France, à Anguilcourt-le-Sart. Ils y ont été découverts par hasard. Seulement alors, Hoffmann-La Roche a été contraint, par la pression du gouvernement français et de l'opinion publique, d'avaliser sa dioxine et de construire un four spécial pour incinérer et neutraliser ces déchets délétères³.

Après la catastrophe de Bhopal (décembre 1984), Union Carbide a été à l'origine d'un autre accident, dans son usine d'Institute, en 1985, en Virginie (Etats-Unis). Cet accident a été révélé par le flair des salariés et des habitants. L'odorat des personnes en danger est considéré souvent comme une mesure de sécurité par les industriels qui ne jurent que par la science et la technique et se méfient des "réactions de panique" de la population, à tel point de justifier de cette manière leur refus d'information! Si le ridicule tuait autant que la dioxine, plus d'un de ces capitaines d'industrie serait passé de vie à trépas.

Après une enquête menée au sujet de l'accident d'Institute, l'OSHA (*The Occupational Safety and Health Administration*), organisme de surveillance étatique, a infligé une amende de 1,4 millions de dollars à Union Carbide. Dans les considérants, le secrétaire au Travail du gouvernement Reagan, William Brock, indiquait que la Commission d'enquête avait constaté : "une violation constante, délibérée des règlements". Le pire, ajoutait-il, "résidait dans l'atmosphère, l'attitude (de la direction de l'entreprise) comme quoi quelques accidents, ici ou là, sont le prix à payer pour la production."⁴

Tous ces termes pourraient s'appliquer à Sandoz ou Ciba-Geigy. A une exception près. Il y a bien peu de chances de voir à l'œuvre, en Suisse et pour l'affaire Sandoz, une commission d'enquête aussi compétente et indépendante que celle mise sur pied par l'administration américaine (même sous le règne obscurantiste de Reagan) pour s'enquérir sur l'accident de la firme d'Union Carbide à Institute.

Or, après l'accident de la Schweizerhalle, un des responsables de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement (OFPE), Hans Peter Hauri, accuse Sandoz d'avoir violé plusieurs articles de la loi sur la protection de l'environnement, entrée en vigueur en 1985⁵. Il est certain qu'il en va de même pour le "rejet" effectué dans le Rhin par Ciba-Geigy. Pourtant, les vrais délinquants sont toujours en liberté, comme leurs produits dans les eaux rhénanes.

Du prévu... pour le prévenu

Toutes les études sur les accidents de l'industrie chimique démontrent qu'ils ne sont que des répliques d'incidents déjà survenus. A une exception près : l'ampleur de l'accident est différente et donc attire l'attention de l'opinion publique... et seulement alors des autorités.

De ce constat découle une conclusion : ces catastrophes ne sont pas du domaine de la "fatalité", mais sont fort souvent prévisibles. Pour preuve : les assurances qui ne désirent pas payer une facture trop élevée, en cas d'emmerdements (comme les patrons assureurs le disent en privé), indiquent généralement les dangers aux industriels. On sait que les assurances américaines l'avaient fait pour Union Carbide. Eh bien, en Suisse, il en va de même.

La Zurich Assurances avait - il y a cinq ans! - émis de nombreuses critiques contre le dispositif de sécurité de Sandoz. La réponse de Sandoz fut simple : le trust de la chimie changea d'assureur et ne prit aucune mesure sérieuse pour répondre aux déficiences des mesures de sécurité. Voilà une belle illustration d'une certaine liberté du marché, du respect de la loi de l'offre et de la demande.

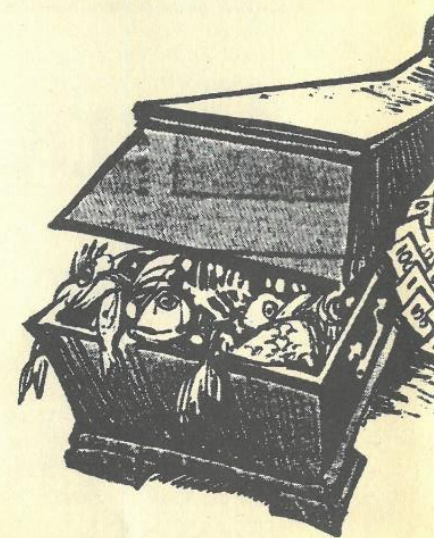
Pour encaisser de coquettes primes, qui allaient auparavant à leur concurrent de la Zurich, la Winterthur et Gerling ont accepté de fermer les yeux et espéré que tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes chimiques. Sandoz continua son activité criminelle de stockage de produits hautement périlleux, sans encourir la plus petite sanction.

Sandoz était donc prévenu par la Zurich. Aujourd'hui, le crime commis, les patrons de Sandoz ne sont même pas légalement des prévenus (pour ne pas parler de prison préventive!). Par contre, la Winterthur doit se mordre ou se lécher les doigts... et la Zurich sourire. Toute cette double morale - inscrite dans la propriété privée, l'économie de marché et la concurrence - traduit simplement le respect des industriels (et des assureurs) pour le profit et leur dédain pour les citoyens et les salarié(e)s.

Il n'est pas inutile de rappeler que Sandoz a changé d'assureur dans la foulée d'un examen de la firme Mac Kinsey, firme spécialisée dans l'étude des modifications de gestion à entreprendre pour réduire les coûts de production, depuis les "frais généraux" aux salaires. Sécurité et profit ne font pas bon ménage, d'autant plus quand des mesures de "rationalisation" sont prises.

La complaisance administrative

A y regarder de plus près, on remarque aussi la complaisance de certaines administrations étatiques. En effet, le stockage de produits



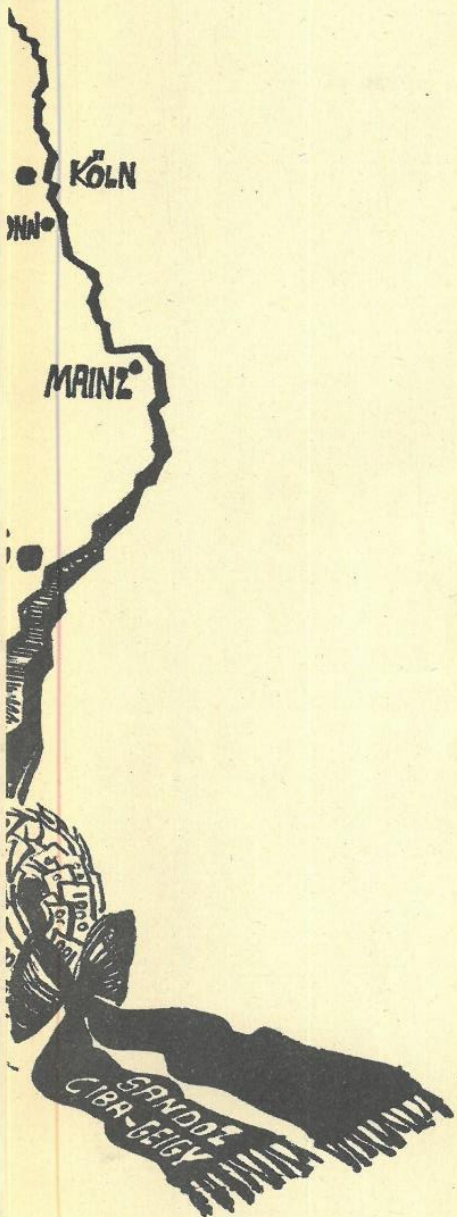
hautement toxiques s'effectuait dans des locaux construits en 1968 pour abriter des machines. Or, onze ans plus tard, en 1979, Sandoz prétend avoir reçu l'autorisation de les transformer en entrepôts pour des produits chimiques et agrochimiques. Il serait intéressant de connaître dans le détail les enquêtes - faites ou pas faites - des services compétents, avant que le feu vert administratif ait été donné.

Tous les accidents démontrent soit la servilité des institutions étatiques envers les trusts de la chimie, soit leur impuissance à faire respecter une série de réglementations rudimentaires, soit les deux à la fois. Et ce n'est point un hasard, si lors d'accidents d'une certaine envergure, ce sont des commissions d'enquête *ad hoc* qui découvrent les pots aux roses.

Pourra-t-on un jour percer ces mystères de Bâle? On peut, avec ironie, constater que le sens du secret et de l'information distillée au compte-gouttes sont tout autant le propre des grands de la chimie helvétique et des autorités fédérales que celui de Gorbatchev lors de Tchernobyl... Sauf que, au moment de Tchernobyl, les satellites américains informaient (et désinformaient) l'opinion publique sur le déroulement de l'accident nucléaire. Ici, nous n'avons pas droit à un tel déploiement d'explications qui nous seraient données par les services d'espionnage soviétiques!

Nous devons nous contenter de quelques "révélation", venant des Verts allemands (à la suite d'une "fuite" que la Zurich Assurance ne voit pas d'un mauvais œil!) ou provenant, plus ou moins directement, de quelques chimistes allemands ou français, concurrents des helvètes, et très satisfaits de se dépolluer la conscience à bon marché en tendant des crocs-en-jambe à leurs très chers collègues suisses... et néanmoins rivaux industriels.





Des risques fondamentaux pour des substances intermédiaires

L'accident de la Schweizerhalle permet de mettre en relief une ligne de force qui sous-tend toutes les catastrophes passées — et à venir — de l'industrie chimique⁶.

Ainsi, l'industrie chimique travaille, pour l'essentiel, à partir d'un nombre de matières premières relativement réduites en nombre (pétrole, charbon, chlore). En partant de ces substances, l'industrie chimique multiplie, plus massivement que Jésus les petits pains, la fabrication de substances intermédiaires, souvent fort toxiques. Elles sont utilisées pour un grand nombre de produits finis. Dès lors, toute une série de dangers sont provoqués par la logique économico-technique du processus de production de ces produits intermédiaires.

Barry Commoner, depuis longtemps, a souligné cela: "Ainsi, le taux de profit étonnamment élevé de cette industrie (chimique) semble être la conséquence directe de l'invention et de la production, à intervalles rapprochés, de nouvelles matières synthétiques qui, lorsqu'elles entrent dans l'environnement, sont le plus souvent une cause de pollution (parce que non biodégradables, toxiques)... Une évolution de ce genre est un cauchemar pour l'écologiste, car la période de quatre ou cinq ans, au cours de laquelle une nouvelle substance synthétique (produits intermédiaires ou finis) fait massivement son apparition sur le marché et dans l'environnement, est littéralement trop courte pour lui permettre d'en déterminer les effets écologiques. Indubitablement, le mal est fait lorsque ses effets sont connus, et la pesante lourdeur des investissements effectués dans une nouvelle technologie productive fait qu'il est extrêmement difficile de renoncer à la production."⁷ Au

fond, ici tout est dit sur la catastrophe écologique provoquée par Sandoz et Ciba-Geigy.

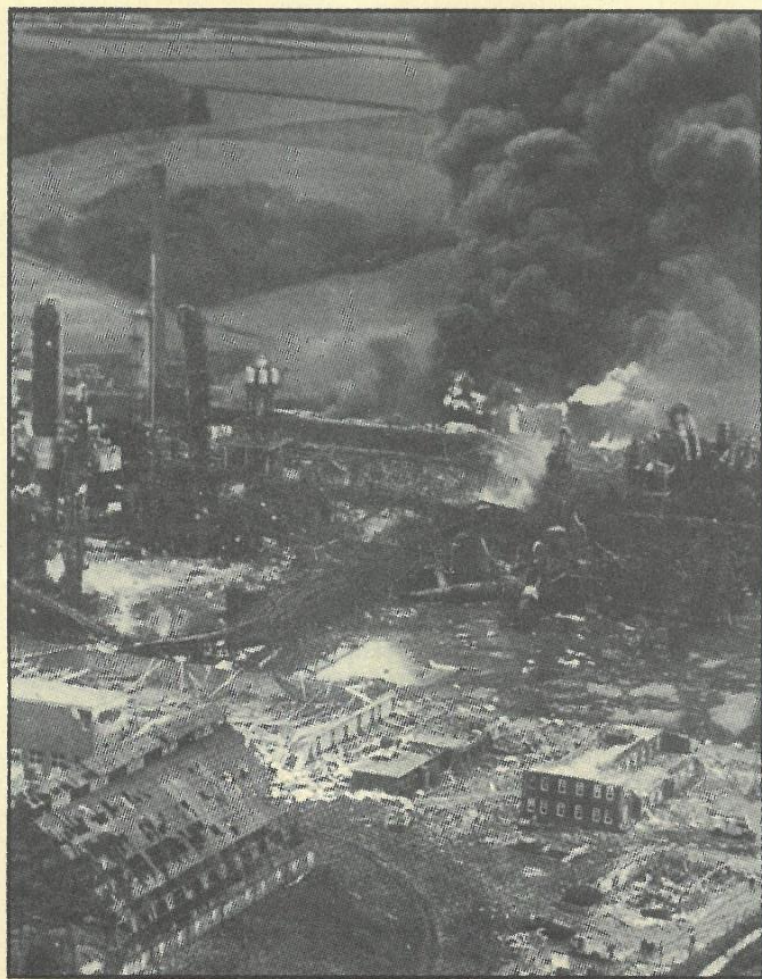
En effet, la propriété privée, la concurrence, le secret qui y est attaché, la primauté donnée au calcul des coûts de production pour l'entreprise — considérée comme une unité économique devant échapper au contrôle effectif de la société civile — en opposition à un calcul social de rentabilité, tout cela pousse l'industrie chimique à s'engager dans une jungle de procédés pour mettre au point des produits intermédiaires souvent très dangereux, sans garde-fous sérieux et sans boussole fiable.

Or, comme l'exemple de Sandoz le montre, ces produits sont stockés n'importe comment, sans être visiblement recensés, les uns à côté des autres avec tous les périls qui peuvent en découler. Ainsi, 30 produits différents se trouvaient dans le hangar 956 de Sandoz. Parmi ceux-ci, il y avait 25 tonnes de Parathion (Ethyl-Parathion), connu sous le nom de code de E 605. Selon le lexique de chimie, le *Römpps*, la toxicité de ce produit est caractérisée ainsi: "La dose de 0,1 à 0,2 grammes avalée par un homme constitue une dose mortelle."⁸

A Seveso, l'origine du drame réside dans le surchauffement d'un réacteur de production d'un produit intermédiaire — le 2,4,5 TCP — qui a produit de la dioxine.

Le danger diffus

En 1985, la statistique fédérale recense, sur le territoire suisse, 346 entreprises dans la chimie; 924 firmes disposent d'une licence de fabrication chimique et 794 travaillent du plastique et du caoutchouc. Beaucoup d'autres entreprises stockent des produits chimiques dangereux. Souvent ces derniers sont transportés dans de mauvaises conditions de sécurité. On peut ainsi mesurer les dangers potentiels d'accidents qui existent. Ils sont souvent, théoriquement, anticipés par les assurances ou l'administration. Mais face à ces menaces règne un "fatalisme" qui est la forme concrète que revêt la grande "main invisible" du marché décrite par les économistes libéraux anglais du XVIII^e siècle⁹.



En 1974, l'explosion de la Nypro à Flixborough fit 28 morts...

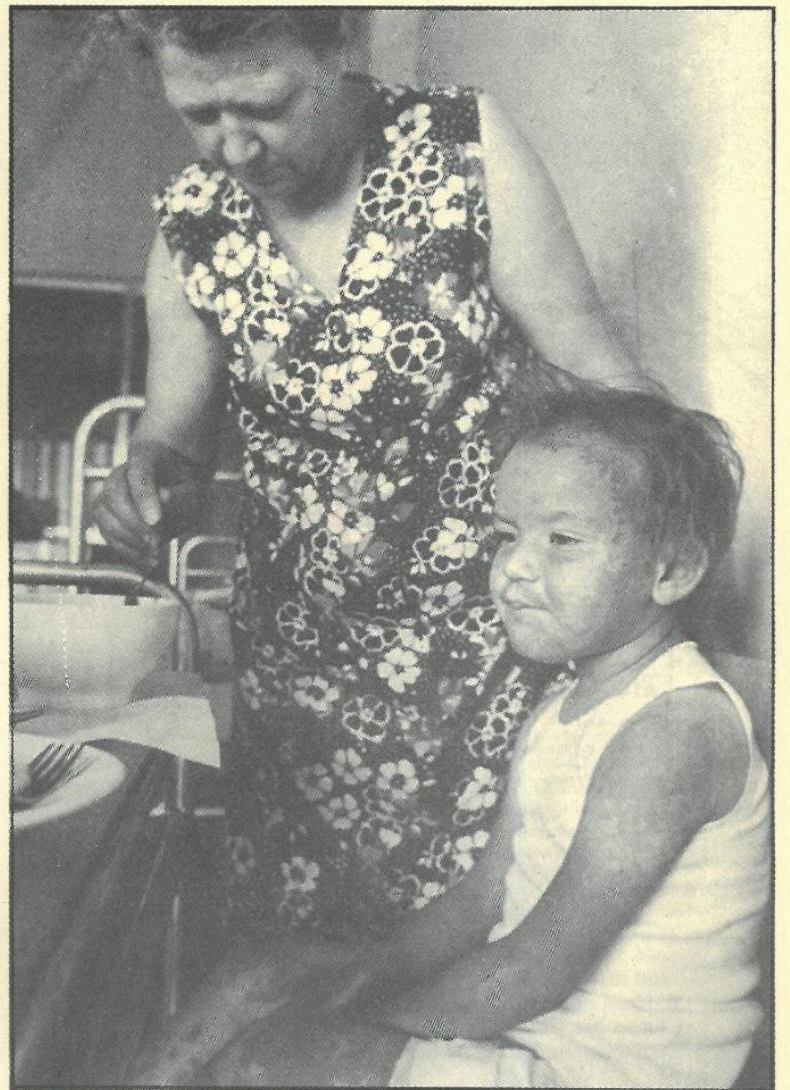
Etant donné le véritable fouillis propre à la production chimique, le dénombrement et la classification des produits intermédiaires comme l'inventaire de leur toxicité sont non seulement difficiles à établir, mais souvent ces mesures préliminaires sont soit consciemment négligées, soit maintenues secrètes par les firmes privées.

On le voit aujourd'hui avec Sandoz. Pire, les instituts publics — de la Confédération ou des cantons — ne disposent pas des moyens et des informations nécessaires pour établir ce recensement. Et le représentant de Sandoz, Ernst Zügger, a l'arrogance d'affirmer qu'un inspecteur indépendant des firmes chimiques est quasi impossible techniquement. Ce qui est prouvé faux par le seul exemple américain. Mais surtout, il a la morgue d'oser prétendre qu'un tel organisme de surveillance coûterait cher aux contribuables! Comme si la pollution ne leur coûtait rien et, surtout, comme si les bénéfices de la chimie ne pourraient pas financer un véritable inspecteur indépendant!

Les mécanismes mêmes de production des produits intermédiaires toxiques aboutissent à additionner les dangers. Il suffit qu'une voie de production d'un produit intermédiaire, ou d'un produit fini, soit abandonnée, pour que le résultat des productions passées s'accumule sous la forme de déchets toxiques. Il suffit qu'une firme chimique produisant des produits intermédiaires voie ses commandes baisser, conjoncturellement ou structurellement, pour que s'accumulent des résidus dangereux. On pourrait multiplier les exemples à l'infini.

Imaginez simplement, pour avoir une vision réaliste du problème, que toutes les voitures et carcasses entassées dans les cimetières et les dépôts de voitures soient des produits hautement toxiques... mal surveillés, mal entreposés, pas clairement identifiables quant aux dangers qu'ils peuvent faire courir à la population.

Certains diront qu'actuellement des efforts sont faits pour disposer d'entrepôts à déchets toxiques mieux surveillés. C'est en partie vrai. Mais un seul chiffre suffit à montrer les limites des mesures



Enfant de Seveso, victime de la dioxine.

prises dans des pays autrement plus avancés, dans ce domaine, que la Suisse. Ainsi, aux Etats-Unis, en 1983, l'EPA (*Environment Protection Agency*) considérait que seulement 35 tonnes sur 275 tonnes de produits toxiques produits annuellement tombaient sous sa réglementation¹⁰.

Enfin, tout le monde considère comme normal qu'avant la commercialisation d'un médicament, un institut étatique — si possible indépendant de l'industrie pharmaceutique! — donne son visa. Or, pour les milliers de produits intermédiaires hautement toxiques mis sur le marché (ne serait-ce que sur le marché inter-entreprises), toutes ces précautions n'existent pas. C'est aussi un autre élément du scandale chimique et capitaliste.

L'accident de Bâle pose donc à la fois le problème des procédés d'invention et fabrication de produits chimiques, de leur utilité sociale, économique, écologique pour l'humanité (et plus d'un produit chimique est utile, dans la phase historique présente), du contrôle social effectif sur l'activité des entreprises chimiques, des mesures de sécurité et de protection prises. Nous y reviendrons.

Udry Ch. André

1. Voir notre article sur Bhopal: "Une catastrophe planifiée", *La Brèche* No 333, 19 janvier 1985.
2. Patrick Lagarde: *La civilisation du risque*, Le Seuil, 1981, p. 128.
3. John Elkington: "Poisons to burn — or bury", dans *Encyclopedia Britannica*, suppl. 1984 p. 364.
4. *The Nation*, article de Charles Perrow: "The risky Systems — The Habit of courting Disaster", 11 octobre 1986, pp. 347 à 356.
5. *L'Hebdo*, 13 novembre 1986, article de Roger Gaillard.
6. *Die Zeit* du 14 novembre 1986 donne une liste des grands accidents de l'industrie chimique, parmi lesquels on peut relever, depuis 1948, l'explosion chez BASF à Ludwigshafen (juillet 1948) avec 200 morts et 3800 blessés; l'explosion de Nypro à Flixborough (juin 1974); la fuite de dioxine à Seveso (juillet 1976); l'explosion de Mississauga, près de Toronto, avec l'évacuation de 25 000 personnes (novembre 1979) et l'accident de Bhopal, avec environ 3000 morts (décembre 1984).
7. Barry Commoner: *L'Encerclement*, pp. 260-261, Le Seuil, 1972.

8. *Die Zeit*, 14 novembre 1986.

9. Voir à ce sujet l'ouvrage classique et remarquable de William Kapp: *Les coûts sociaux dans l'économie de marché*, Flammarion, 1976 (original en langue anglaise publié en 1950 et seconde version corrigée en 1963).

10. J. Elkington, *op. cit.*

LE SECRET POLLUE

Il est du domaine public que le scénario prévu par le rapport de la Zurich Assurances, établi le 15 octobre 1981, semble s'être déroulé, comme dans le détail, lors de l'incendie de la Schweizerhalle le 1er novembre.

Ce qui démontre que la catastrophe était prévisible, donc évitable. La direction de Sandoz, pour échapper aux véritables questions, dit qu'elle n'a point reçu ce rapport, mais seulement des suggestions orales. Admettons que cela soit vrai. Mais n'était-ce pas suffisant pour prendre des mesures efficaces?

Ensuite, si aujourd'hui, la direction de Sandoz voulait faire la preuve, *a posteriori*, qu'elle prend la chose au sérieux, pourquoi ne publie-t-elle pas intégralement le rapport. On nous répondra: cela dépend de la Zurich Assurances. Mais, on peut alors poser la question à cette assurance. Si la Zurich veut rassurer la population et faire croire à son rôle d'assureur, pourquoi ne publie-t-elle pas, en accord avec Sandoz, ce rapport? Ne serait-ce pas parce que ce qui s'y trouve démontrerait que, aussi bien pour la Zurich que pour Sandoz, ce qui compte avant tout c'est leurs profits et non pas le souci de sécurité.

Toute cette affaire révèle que la démocratie s'arrête aux seuils des entreprises. Sous le prétexte du secret industriel et des assurances, patrons et assureurs peuvent agir de façon irresponsable quitte à en faire payer le prix aux salariés et à la population. Voilà une autre illustration de la duplicité de ladite économie de marché.

C.-A. U.

**Un débat avec tous, sur les problèmes
et les tâches que rencontrent
toutes celles et tous ceux qui s'engagent
pour des solutions solidaires**

Cette contribution ouvre une discussion pour le PSO et avec toutes celles et tous ceux, organisations comprises, qui se posent des problèmes identiques, quand bien même ils tendraient à y donner des réponses différentes.

LA BRÈCHE les invite à apporter leur contribution à ce débat.

**LA RENAISSANCE LIBÉRALE
CONSERVATRICE...**

L'éditorial du 1er novembre de la *Neue Zürcher Zeitung* (*Nouvelle Gazette de Zurich*), signé de son rédacteur Kurt Müller, conseiller national radical, et consacré à la politique nationale, constate ce qu'il appelle "la renaissance libérale conservatrice et la résignation de la gauche". Le constat ne saurait être plus net. Fini le temps des redistributions sociales en faveur des plus faibles: le moment est venu d'abolir "les obstacles à l'innovation et à l'initiative économiques". Même la défense de l'environnement doit se plier à cette nouvelle conception de "l'ordre politique" bourgeois. Tout doit être réduit à "un cadre minimum qui conserve à l'initiative privée et à la concurrence leur libre dynamisme".

Ces formules résument et veulent poursuivre à plus grande échelle ce que nous avons déjà vu s'amorcer ces dernières années:

- Le blocage de la sécurité sociale et le tout début de son démantèlement.
- La levée des dispositions légales et contractuelles protégeant les travailleurs, à un moment où d'importantes restructurations économiques remodelent tout le monde du travail. L'objectif est d'isoler toute réaction des salarié(e)s et syndicale, comme d'éliminer des acquis vieux d'un siècle comme le règlement de la journée de travail.
- La marginalisation des secteurs socialement discriminés, pour les laisser sans défense (les immigrés) ou avec tout le poids des inégalités nourries par la société (les femmes).
- L'appauvrissement de fractions entières de la population dont on perçoit déjà les signes dans des régions en crise (l'arc horloger du Jura) ou moins développées.
- Une politique de "laisser faire, laisser aller", incapable de prendre des mesures efficaces et urgentes, en matière de protection de la nature et de l'environnement, comme l'a démontré l'inefficace Loi sur l'environnement, entrée en vigueur en janvier 1985.
- L'érosion des droits démocratiques.
- La liberté entière d'exploiter le "tiers monde" pour les multinationales et les banques suisses, tandis qu'on supprime le droit d'asile en Suisse.

Tel est le "nouvel ordre" que le libéralisme conservateur veut nous imposer. Il répond à une situation économique mondiale toujours plus difficile pour la bourgeoisie. Mais pour la majorité de la population, il ne signifie rien d'autre qu'un nouveau désordre: la famine, la misère et la mise au pas militaire dans le "tiers monde" et, chez nous, l'atomisation de la société, morcelant et isolant des individus trop faibles pour résister un à un aux restructurations industrielles, à la réorganisation du travail et à ladite rationalisation de l'économie, comme à la destruction de l'environnement. Cette politique a pour but de détruire ou d'empêcher toute vie sociale communautaire des larges couches salariées, toute solidarité syndicale, toute activité commune des femmes ou des groupes d'initiative (locaux, écologistes...). Tel est le but de l'offensive des libéraux conservateurs et de leur "ordre nouveau".

Comme cet "ordre" n'en est qu'à ses débuts, et qu'il s'agit de l'imposer, une formidable offensive idéologique le prépare. Elle vise à extirper toute idée de solidarité sociale entre les salariés en manipulant chaque groupe social contre l'autre: les jeunes contre les vieux, les hommes contre les femmes, les malades contre les gens en bonne santé, etc. On en a déjà vu les premiers effets à propos des caisses-maladie et de l'AVS.

Cette offensive idéologique est notamment mise au banc d'essai contre les femmes, pour empêcher que leurs besoins sociaux (formation professionnelle à tous les niveaux, emploi, crèches...) s'expriment au plan revendicatif et politique. L'individualisme libéral veut définitivement mettre une croix sur toute cohésion et toute activité sociales.

**... ET LA RÉSIGNATION IDÉOLOGIQUE
DE LA GAUCHE**

Müller poursuit son diagnostic en analysant l'ensemble des mouvements d'opposition. "L'ordre politique" des libéraux conservateurs n'aura-t-il pour tout répondant que la "résignation de la gauche" décrite par Müller? N'avons-nous pas ici notre mot à dire, ou plus exactement n'est-ce pas notre responsabilité d'y mettre le holà? La gauche traditionnelle, en effet, se plonge dans le silence et la résignation face à l'offensive libérale et conservatrice - que Müller appelle le "changement de modèle" bourgeois. Ce

7^e Congrès du PSO:

DÉVELOPPONS ENSEMBLE UNE ALTERNATIVE

Le PSO prépare son 7^e Congrès. Quelles sont nos responsabilités, en Suisse, face à l'offensive libérale-conservatrice de la bourgeoisie? C'est une question qui ne concerne pas seulement notre parti. Au cœur des débats, elle concerne tout mouvement, courant ou parti d'opposition.

Le PSO a donc décidé de mener publiquement cette discussion comme la préparation de ce Congrès. Marie-Thérèse Sauterin, Susanne Burki, Charles-André Udry, Donato Mottini et Fritz Osterwalder proposent, dans cette contribution, que le PSO se déclare prêt à s'engager, avec d'autres courants et organisations, dans la construction d'un mouvement unitaire et pluraliste.

silence et cette résignation sont bien plus graves encore que la désorientation que connaît une partie de la gauche active.

L'amorce de renouveau et de réorientation que d'aucuns espéraient à la lecture des nouveaux programmes de l'USS et du PSS du début des années quatre-vingt ou qui s'était exprimée dans une partie du PSS lors du débat sur sa participation au Conseil fédéral, a tourné en eau de boudin.

Le silence, pire la résignation, d'aujourd'hui sont le produit d'une longue période d'intégration des directions du PSS et des syndicats dans les institutions que la bourgeoisie a mises en place pour domestiquer l'opposition. Cette vieille politique a eu pour résultat:

- d'affaiblir les salarié(e)s et leur solidarité, base de l'opposition traditionnelle à la bourgeoisie, à tel point qu'ils se retrouvent, très souvent, sans défense et démunis face aux nouveaux problèmes;

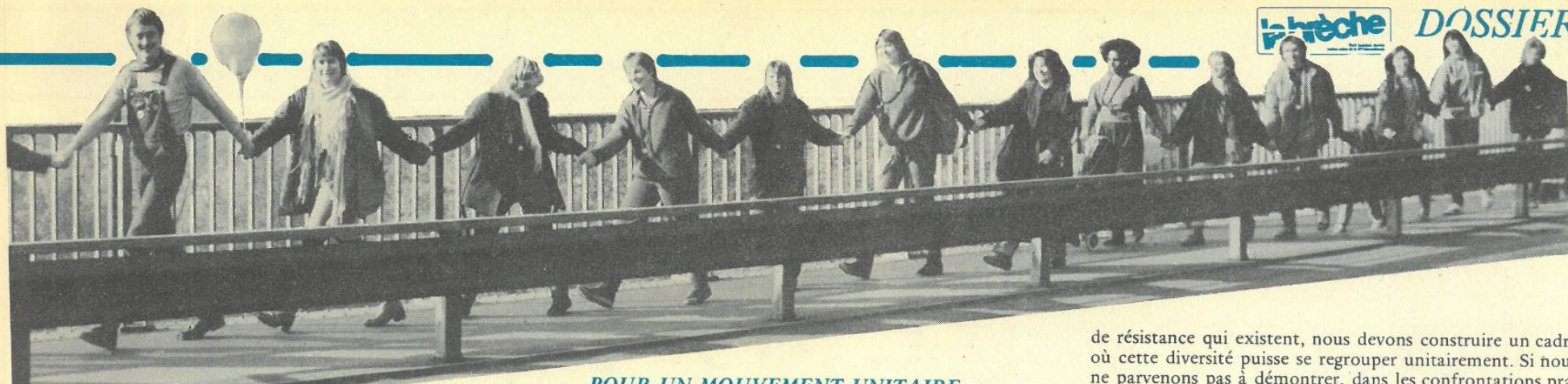
- d'affaiblir le PSS et les syndicats eux-mêmes, au point qu'un changement d'orientation en revient presque à "tout reprendre à zéro"... et que, dès lors, les deux restent hypnotisés, respectivement, par la participation au Conseil fédéral et la politique d'ensemble de paix du travail;

- de créer chez les salarié(e)s un terrain fertile non seulement à la résignation, mais même à des attitudes conservatrices, opposées à tout esprit de solidarité.

L'essentiel des forces qui ont voulu résister dans le PSS et l'USS sont actuellement sur le recul, pour ne pas parler de débandade, ou sur la voie de l'intégration grâce à quel-

ques courtes échelles modernistes qui leur sont tendues par la direction. Les efforts de renouveau syndical comme la CRT en Suisse romande, les commissions féminines syndicales ou les fédérations qui voudraient adopter un cours différent, de celui du "noyau dur" de l'USS, ont énormément de difficultés à créer un contrepoids à la résignation, malgré des succès limités effectifs.

Ceux qui, dans le mouvement ouvrier traditionnel, soulèvent les questions brûlantes sont vite récupérés ou écartés par la direction social-démocrate d'Hubacher. Sous le couvert de "modernisme", cette dernière sacrifie elle-même l'idée de solidarité au profit d'une prétendue garantie des libertés individuelles et propage l'individualisme néo-libéral: l'abolition de la réglementation de la journée de travail, par exemple. En même temps, elle lance des campagnes comme l'initiative pour "sortir du nucléaire", qui se limitent plus à préparer une opération électorale qu'à développer une opposition efficace à l'ordre libéral conservateur. Et pour qu'aucun doute ne subsiste, Aubert félicite le ministre français des Affaires étrangères pour sa politique africaine et pour ses projets militaires nucléaires. Lors de l'anniversaire de l'Oeuvre suisse d'entraide Ouvrière, le ministre "socialiste" des Affaires étrangères a placé le FSLN sur le même plan que les mercenaires de la contra. Stich, de son côté, joue les fourriers de la politique fiscale des libéraux conservateurs contre les salariés. Ce sont eux qui font la politique réelle de la social-



Interfoto

Berne (novembre 1983): une chaîne humaine pour la paix.

démocratie et non les clins d'oeil d'Hubacher ou ses mimiques d'opposant à moitié résolu !

L'acceptation de l'essentiel de la politique économique néo-libérale marque la Fédération des partis écologistes de Suisse — cette force qui, pourtant, dans bien des élections, exprime une part significative des désirs de changement de l'électorat. Son refus de l'abaissement de l'âge de la retraite, de l'assurance-maternité, des ateliers publics d'apprentissage, etc. montre qu'elle accepte d'emblée le cadre du "nouvel ordre" bourgeois, dans l'espoir de pouvoir négocier quelques concessions en matière d'écologie.

IL EST POSSIBLE DE RÉSISTER

Mais les changements présents, et surtout ceux en perspective, sont trop profonds pour que tout se passe sans embûches. Une minorité active importante démontre qu'elle refuse la résignation. Les nouveaux problèmes qui surgissent peuvent aussi susciter l'activité de nouvelles forces politiques et des mouvements sociaux :

- Les transformations économiques et le démantèlement social posent à des secteurs entiers, y compris en Suisse, le problème de s'assurer une existence sociale digne.

- Une grande partie des femmes veulent pouvoir défendre et améliorer à la fois leur statut social et leur vie professionnelle, leur vie publique, sociale, et aussi privée. L'action collective est donc pour elles une condition essentielle de la lutte pour leurs droits individuels.

- La destruction de la nature et le "laisser faire" du dés-"ordre bourgeois" placent de larges couches de la population devant la nécessité de s'organiser pour imposer une politique efficace en matière d'environnement et ne pas se contenter de l'alibi de quelques maigres mesures.

- Finalement, la situation dans le "tiers monde" et la politique internationale des libéraux conservateurs démontrent largement les limites de la petite Helvétie. Quand l'or sud-africain, extrait avec le sang de l'apartheid, est vendu sur le marché tranquille de la Paradeplatz à Zurich, nombreux sont ceux qui se rendent compte que la petite Suisse ne ferme pas ses frontières à ces pilliers qui cherchent refuge pour leur or en Suisse... La solidarité avec la révolution nicaraguayenne et avec la résistance du mouvement pour l'autogestion en Pologne répondent à ce qui se passe, aujourd'hui, dans le monde. Le repli réactionnaire et nationaliste, propagé par la bourgeoisie et resservi par l'Action nationale, n'est heureusement pas la seule attitude existant dans ce pays.

Tous ces changements trouvent aussi leur expression dans le fait que des gens se réunissent pour agir et résister ensemble. Des manifestations de solidarité active s'expriment auxquelles participent des forces fort différentes, parmi lesquelles se trouvent, y compris, des membres et sympathisants du PSS.

Dans les syndicats, tous n'ont pas cédé. Des femmes s'engagent pour une politique féministe active de leur syndicat. Des oppositions à une politique style direction de la FTMH se manifestent dans l'USS. En Suisse romande, un nouveau regroupement syndical actif, la CRT, se constitue hors de la Confédération des syndicats chrétiens et de sa politique hypercollaborationniste.

Le mouvement des femmes se poursuit. Tchernobyl et Tchernobale ont montré la vivacité du mouvement écologiste. La solidarité anti-impérialiste s'engage fermement aux côtés des peuples d'Amérique centrale et d'Afrique du Sud. La solidarité active avec les militants ouvriers de Solidarność en Pologne indique qu'un courant progressiste est prêt à redonner vie à l'idée d'une société autogérée.

Cette évolution trouve aussi son expression politique. Il n'existe pour ainsi dire pas une grande commune, pas un canton où un ou plusieurs groupements ne se mobilisent pour ces objectifs depuis les verts écologistes aux rouges verts en passant par l'arc-en-ciel féministe. On y compte des partis comme les POCH ou le PSO, beaucoup de forces vertes alternatives, un courant chrétien radicalisé et une partie des militants d'après 1968 qui restent actifs.

Tous, nous avons déjà eu plus d'une expérience commune pour résister pratiquement à l'offensive et au "nouvel ordre" bourgeois et pour développer une alternative qui renforce cette résistance : de la campagne pour l'arrêt du bétonnage (contre les autoroutes) aux ateliers publics d'apprentissage, de la mobilisation contre toute restriction du droit d'asile à la lutte pour l'abaissement de l'âge de la retraite.

POUR UN MOUVEMENT UNITAIRE, PLURALISTE DE SOLIDARITÉ ACTIVE

L'offensive bourgeoise, le désarroi et la résignation de la gauche traditionnelle comme la diversité des formes de résistance nous placent tous devant une grande responsabilité : comment développer une opposition efficace aux chantages de la bourgeoisie, qui a le pouvoir et les moyens pour elle, et une alternative politique face aux nouvelles illusions de la résignation socialiste moderne, celles portées par un Mitterrand, un Craxi ou un Rau de style helvétique. L'adaptation social-démocrate au nouvel ordre libéral, présentée insidieusement comme une nouvelle forme d'"action solidaire", renforce encore plus le sentiment d'impossibilité de toute véritable action de résistance.

Il ne suffit donc pas ici de se réclamer de la diversité existante. Dans bien des villes, on a déjà essayé d'aller plus loin en créant un mouvement unitaire où cette diversité puisse coexister de manière pluraliste, vivante et stimuler l'action commune.

Dans le canton de Vaud, un premier essai, partiel, a donné le jour à "Alternative socialiste verte" ; à Fribourg à "Ecologie et solidarité" ; dans le canton d'Argovie une tentative unitaire analogue s'est réalisée avec "Läbige Zofingen" ("Zofingue vivant"), à Lucerne la question est ouvertement discutée. Et qu'en sera-t-il sur le plan suisse ?

Nous savons tous combien la bourgeoisie sait flatter le "cantonalisme" tout en développant sa propre politique au plan national et international. Nous connaissons tous la difficulté de ne pas rester prisonniers dans des barrières linguistiques. Or nous avons besoin d'une force politique qui ne joue pas l'un contre l'autre : les mouvements sociaux et syndicaux, le féminisme, l'écologie, l'anti-impérialisme et la solidarité des travailleurs. Une force qui soit aussi capable de répondre aux nécessités des salarié(e)s, simultanément en Suisse alémanique, romande et italienne, sans pour autant perdre la sensibilité aux problèmes particuliers et régionaux.

Seul un tel cadre nous permettra de développer une alternative à l'ordre libéral conservateur et d'empêcher la résignation.

Il faut discuter largement ces problèmes et tenter d'y trouver une réponse commune. Ce n'est pas qu'une question de stratégies et de programmes. Il s'agit bien plus aujourd'hui de discuter des tâches communes que nous pose et nous posera ce "nouvel ordre" bourgeois. Personne n'y a de réponse toute faite. Mais pour les élaborer ensemble, il faut agir politiquement ensemble. C'est pourquoi nous ne voulons pas seulement ouvrir une large discussion, mais aussi manifester que nous sommes prêts à nous engager en faveur d'un mouvement unitaire et pluraliste, qui prépare effectivement une alternative. Une telle alternative ne peut se situer qu'en dehors du "consensus helvétique" ("Konkordanz Politik") qui, comme le montre l'Histoire, a toujours fait le jeu de la droite.

Certes, nous avons tous nos limites organisationnelles actuelles, notre histoire, nos références idéologiques et stratégiques. Il ne s'agit ni de les nier, ni de les évacuer. Mais pour être efficaces et faciliter, renforcer même, les volontés

de résistance qui existent, nous devons construire un cadre où cette diversité puisse se regrouper unitairement. Si nous ne parvenons pas à démontrer, dans les confrontations pratiques, comment l'unité et la diversité, c'est-à-dire un pluralisme actif et solidaire, peuvent agir ensemble, l'individualisme, et la régression sociale, prônés par les libéraux conservateurs, auront le champ libre.

Or, au départ, nous avons déjà des acquis en commun. Sur des questions importantes — comme la lutte contre le travail de nuit des femmes, celle pour les ateliers publics d'apprentissage, celle pour l'abaissement de l'âge de la retraite, contre l'extension des autoroutes et la résistance à la politique de l'austérité — divers mouvements et organisations ont déjà agi ensemble.

Les nouvelles technologies, l'égalité des droits des femmes, la flexibilité des conditions de travail, etc. nous placent tous devant les mêmes problèmes. Nous avons aussi su développer une nouvelle forme d'action commune que nous pourrions encore améliorer dans les forums sur "la sortie du nucléaire" ; sur les technologies génétiques ou l'abaissement de l'âge de la retraite. Nous pourrions aussi préciser dans ce cadre comment résister au militarisme et soutenir le GSoA (Suisse sans armée) et le droit de référendum sur les crédits militaires. Le contenu de l'initiative de la CSC (syndicat chrétien) sur la protection contre les licenciements ne doit enfin en aucun cas être abandonné, même si le PDC parvenait à lui imposer son retrait.

Si nous abordons, avec ces acquis, la constitution d'un mouvement commun, organisé et pluraliste, et si nous savons agir dans ce sens, nous créerons aussi les bases d'une discussion sur les questions stratégiques qui restent ouvertes. Cette perspective peut amener à offrir un réel pôle d'attraction, même pour ceux et celles qui en ont assez des discussions factices du PSS, discussions qui, presque toujours, aboutissent à des décisions vite oubliées et, surtout, qui ne changent pas d'un millimètre la politique pratique des dirigeants mandatés de la social-démocratie.

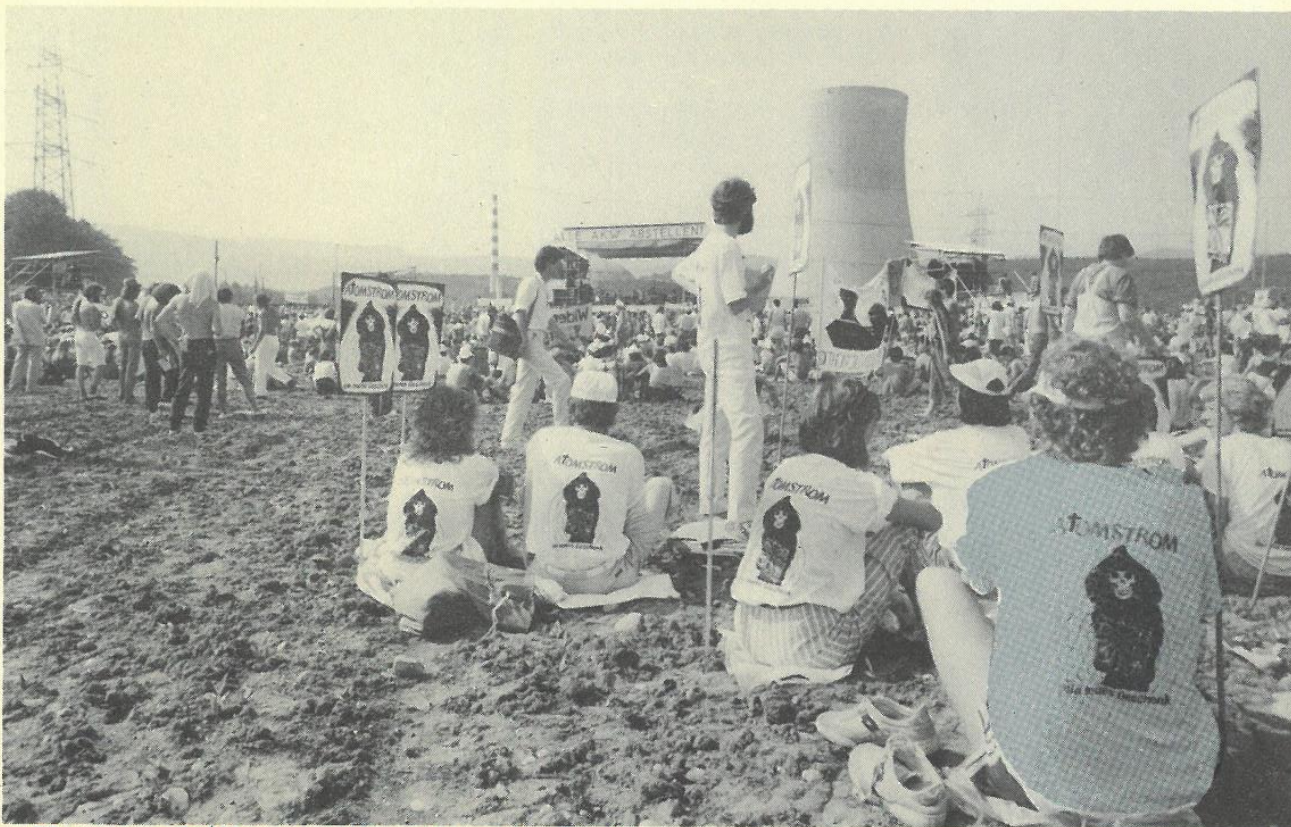
Nous n'avons aucun modèle préconçu pour un tel mouvement unitaire et pluraliste et ses formes d'organisation. La forme sous laquelle chaque parti ou mouvement s'intégrera dans la nouvelle organisation et s'y développera dépendra de sa plate-forme commune, des tâches communes qu'il se fixera, des discussions communes, de ses expériences et activités, et de qui y participera.

Mais l'élément décisif est que nous sachions nous lancer ce défi et investir toutes nos forces et toutes nos capacités pour qu'une large organisation existe, où socialistes, écologistes, féministes, anti-impérialistes comme internationalistes s'engagent politiquement ensemble et sachent gagner une audience — en un mot riposter au nouveau dés-"ordre bourgeois".

Si, comme PSO, nous voulons être utiles, nous devons aussi mettre toutes nos forces à franchir ce pas. C'est cela que nous voulons !

10 novembre 1986

Marie-Thérèse Sautebin
Susanne Burki
Charles-André Udry
Donato Mottini
Fritz Osterwalder



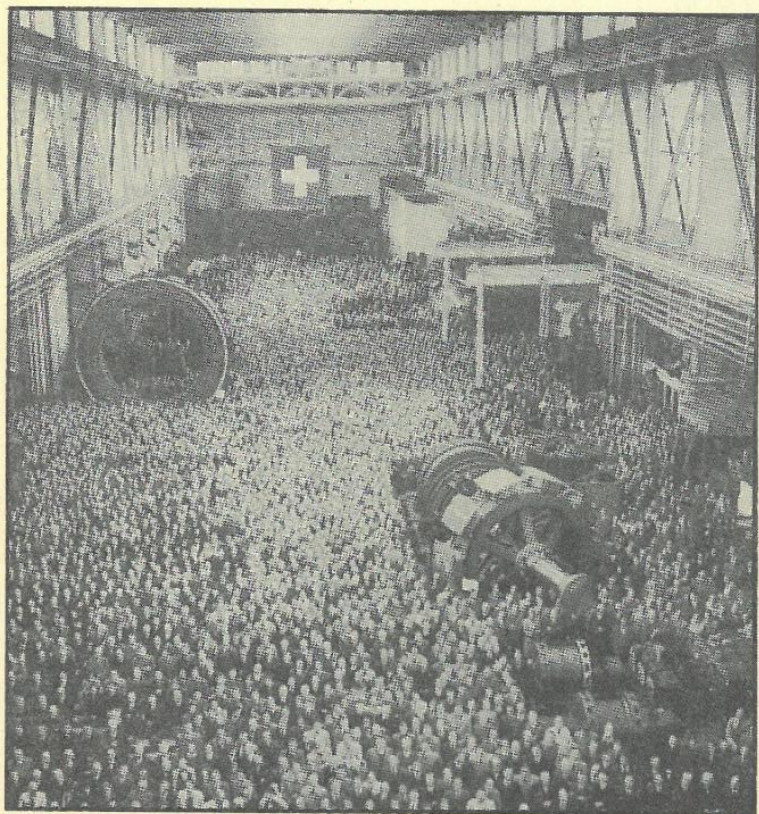
Le 22 juin dernier, 30'000 antinucléaires devant la centrale de Gösgen.

Interfoto

Licenciements chez BBC :

TRAITEMENT DE CHOC

Brown Boveri & Cie (BBC) annonce des licenciements. Troisième entreprise suisse, premier fabricant de turbines, d'installations électriques et électroniques, BBC continue son plan de restructuration. En 1984 déjà, cette firme supprimait quelque mille emplois. Depuis que Fritz Leutwiler — ancien président du directoire de la Banque nationale, ex-patron de la Banque des règlements internationaux et célèbre médiateur entre l'Afrique du Sud et ses créanciers — en a pris la tête en juin 1985, les choses se précipitent. En décembre de la même année, il présentait un plan de restructuration. Aujourd'hui les travailleurs/euses en paient le prix.



BBC en 1941 fêtant son cinquantenaire.

1500 emplois à liquider en Suisse d'ici à 1988, voilà la cible de BBC. Un de ses objectifs ? Augmenter la productivité du groupe d'au moins 10 o/o. Dans le même mouvement, dégraisser les effectifs actuels qui seraient trop élevés de 10 o/o également. Ce sont ainsi 10 000 places de travail qui sont visées, le groupe occupant 97 800 personnes au total.

Pour ce qui est de la Suisse, une première charrette de 500 emplois disparaîtront dans les huit mois à venir, essentiellement dans les divisions "centrales électriques" et "technique moyenne tension" à Baden, Birr et Oerlikon. Puis 1000 places de travail suivront jusqu'en 1988 dans les unités de service. La direction assure que cette réduction s'opérera d'abord par des transferts internes et des mises à la retraite anticipée. Mais des licenciements seront prononcés. Combien ? Motus et bouche cousue. Un silence inquiétant car l'ampleur des réductions d'emplois dépendra de l'expansion des secteurs porteurs du groupe. Quelles garanties existe-t-il à cet égard ? Aucune bien sûr, d'autant qu'un des handicaps majeurs de BBC est son manque de diversification. En particulier dans les technologies de pointe, un virage que BBC n'a pas su prendre à temps. Contrairement à ses principaux concurrents.

Vieille tradition

Depuis le milieu des années septante, BBC peine. "Dépendant de

marchés en stagnation, voire en baisse, écrit le Crédit Suisse, le producteur suisse de machines électriques à Baden n'a pu améliorer son chiffre d'affaires en termes réels depuis près d'une décennie. Les chiffres de l'année écoulée ne permettent guère de présager un renversement de tendance à court terme." D'ailleurs Fritz Leutwiler

Chiffre d'affaires par secteur (en o/o)

	1983	1984	1985
Production d'électricité	23,9	20,2	35,7
Transmission et distribution d'électricité	26,7	29,5	21,9
Technique d'installation	15,9	15,1	13,4
Industrie et transport	19	18,9	16
Technique d'information et de mesure	7,1	7,3	5,7
Divers produits et services	7,4	9	7,3

le constate dès son entrée en fonction : "... insuffisance du niveau de profit aussi bien de la maison mère que du groupe." Et il ajoute : "Il faut réduire la forte dépendance de BBC à l'égard du segment de marché des entreprises d'approvisionnement en électricité."

Car voilà bien le hic : la spécificité de BBC se situe justement

dans les équipements de production et de distribution d'énergie. En 1985, le groupe réalise plus du 50 o/o de son chiffre d'affaires dans ces deux secteurs (voir encart). BBC y a acquis, dans le passé, une véritable rente de situation, profitant de son avance technologique et de son expérience vieille de 100 ans. Mais ce marché s'est bien rétréci et se caractérise, depuis une dizaine d'années, par une concurrence accrue, notamment de la part des Japonais et des Coréens. Il s'est déplacé aussi, faisant des pays du tiers monde des clients importants. Au début des années septante, pour une centrale construite dans le tiers monde, cinq étaient réalisées dans les pays industrialisés. Aujourd'hui ce rapport (1 à 5) s'est inversé ; il n'est plus que de 1 à 0,8. Un sensible déplacement donc de la demande vers les pays en voie de développement. Et la crise de l'endettement du tiers monde a considérablement assombri les perspectives. En sommes, pour décrocher un contrat de vente d'une centrale, BBC doit désormais non seulement fournir le produit fini clé en main, mais encore obtenir pour le client les ressources financières par le biais de prêts bancaires internationaux, d'arrangements financiers, etc.¹ Sinon la vente ne se fait pas. Or depuis l'explosion de l'endettement du tiers monde, les banques prêtent de moins en moins. Résultat : une chute des débouchés² dans ce secteur.

L'après Tchernobyl

S'ajoute encore un deuxième coup de massue. L'effet Tchernobyl ! Le nucléaire n'a plus la cote. Après la catastrophe d'Ukraine, un porte-parole de BBC commente³ : "Le marché va encore diminuer. Au minimum, il y aura des retards, des reports. Par exemple, les Hollandais ont suspendu deux projets de centrales pour lesquelles nous étions appelés à faire des offres. Les centrales au fuel et au charbon étant fort discutées à cause des pluies acides, on a cru que cela serait favorable au nucléaire. Le terrible accident de Tchernobyl, très grave, nous rend pessimistes." (CH + 6, No 4, mai 1986.) Deux cadres supérieures de BBC précisent : "... une centrale en moins, c'est entre 500 millions et un milliard de francs de manque à gagner." Quasiement 10 o/o du chiffre d'affaires ! Ainsi sous l'effet cumulé de ces deux chocs — endettement du tiers monde et recul du nucléaire — les débouchés traditionnels de BBC se sont ratatinés à vue d'oeil.

D'où le plan de restructuration annoncé en décembre 1985 : diminution de la part du secteur "production d'électricité" (les centrales énergétiques) et promotion de nouveaux domaines (informatique industrielle, systèmes experts, robotique). Cependant BBC accuse là un retard certain, alors que son concurrent suédois ASEA réalise déjà plus de 10 o/o de son chiffre d'affaires dans les robots industriels par exemple. Sclérosée par sa situation de leader dans son marché traditionnel, BBC n'a pas vu venir l'ère

des nouvelles technologies et a "oublié" de se diversifier. Une diversification en outre guère aisée. Il s'agit en effet de trouver des produits de substitution avec un poids spécifique équivalent aux grands équipements des centrales énergétiques. Pas évident ! L'option semble être la diversification dans une centaine de directions différentes : dénicher une série de nouveaux créneaux, développer et promouvoir les produits "high tech", et ceci très rapidement.

Consternation ou réaction ?

Dans ce contexte, il est inutile de se limiter à prendre acte "avec un sentiment de profonde consternation" des mesures de réduction du personnel, comme le fait la FTMH (syndicat de la métallurgie et de l'horlogerie) dans un communiqué. Les constats consternés et les protestations molles ne servent qu'à justifier l'inaction. Il faut par contre réagir, d'autant que les travailleurs ont accumulé ces derniers mois les heures supplémentaires et le travail en équipe pour satisfaire les commandes en cours. Et le groupe BBC, avec ses 13,8 milliards de chiffre d'affaires en 1985, n'est pas une quelconque PME sans ressource. Malheureusement, la FTMH ne dit rien sur quoi faire, notamment au niveau du trust international.

Au Grand Conseil argovien, Hansruedi Bolliger (PSO), représentant de la Liste alternative pour la protection de l'environnement et des places de travail, a immédiatement défendu le postulat suivant :

* L'Office cantonal des arts et métiers et du travail ne doit plus autoriser les heures supplémentaires et retirer les autorisations déjà accordées concernant les secteurs où des licenciements sont prévus. De façon générale, chaque autorisation d'heures supplémentaires, de

travail de nuit ou de week-ends doit être au préalable soumise à l'examen de la possibilité, pour le groupe BBC, de distribuer ce travail supplémentaire sur l'ensemble de ses divisions, et ceci dans le cadre du temps de travail hebdomadaire normal.

* Le canton, en collaboration avec BBC et les milieux directement intéressés (par exemple, les communes de la région de Baden), doit mettre sur pied un programme de formation continue et de recyclage en faveur des salarié(e)s menacé(e)s de licenciements et qui leur assure un revenu comparable jusqu'à ce qu'ils et elles retrouvent une place de travail de valeur égale.

Seules des propositions dans cette direction permettront que des restructurations inévitables ne se fassent pas sur le dos des travailleurs/euses. Mais il s'agit de l'imposer à la direction de BBC qui, bien sûr, envisage sa diversification différemment. La manifestation du samedi 22 novembre à Baden, organisée par les confédérations syndicales (USS, VSAM, CSC), est un bon pas dans ce sens : 500 personnes ont dit clairement non aux licenciements. Un signe que les gens sont prêts à se mobiliser.

P. Girardet

1. Ceci explique aussi l'insistance avec laquelle BBC réclame de la Confédération la garantie aux risques à l'exportation (GRE). Signalons que la firme de Baden en est la principale bénéficiaire. De même, la nomination de Leutwiler (ex-patron de la Banque des règlements internationaux) chez BBC devait servir à faciliter ces arrangements financiers.

2. Il suffit d'une centrale énergétique de plus ou de moins pour que les résultats de BBC soient positifs ou non. Si 1984 fut une année de redressement, c'est largement dû à l'achèvement de la centrale électrique Riyadh 8, commandée par l'Arabie saoudite, que BBC a livrée clé en main.

3. BBC ne livre pas les réacteurs, mais tout le reste.

SATIRICON



PROVOCATEURS

Les embruns islandais n'en finissent pas d'estomper l'échec de Reykjavik ; les résultats des entretiens Shultz-Chevardnadze fondent comme crème dans un café viennois. Cette nostalgique langue d'arrière-automne se voit soudainement brisée. Seule, libre, fière, indépendante et neutre — ici le scénario indique : on entend dans le lointain le meuglement viril d'un cor des Alpes — la petite Suisse relance résolument la course aux armements.

Aveuglée par une folle confiance, ivre sûrement d'une contribution volontaire mais néanmoins soutenue à la réduction des stocks excédentaires d'Orsat, la direction du DMF s'engage sans hésiter sur le chemin de la guerre des étoiles.

Adoptant ouvertement une stratégie de riposte graduée — avec ses différentes phases échelonnées — elle demande en toute hâte le matériel militaire adéquat.

Elle planifie ainsi l'acquisition d'un lanceur de type nouveau, muni d'un dispositif lui permettant de s'adapter à la configuration du terrain, tout en tenant compte de la résistance des éléments adverses (conditions atmosphériques y compris) et de la faculté de pénétration des troupes armées. Cela préfigure clairement l'utilisation diabolique de l'intelligence artificielle dans les armements futurs.

Ce faisant, Delamuraz et ses sbires — véritables provocateurs face au mouvement "Pour une Suisse sans armée" — entrent de plain-pied dans le XXI^e siècle. Les années nonante resteront définitivement celles de l'acquisition de cet engin révolutionnaire : un vélo militaire avec changement de vitesse.

E. Peter-Panier

Tchécoslovaquie :

Dix-huit ans après l'écrasement du Printemps de Prague, le régime de Husak poursuit sa politique de normalisation et de redressement idéologique. On ne note aucun signe, en Tchécoslovaquie, de "l'ouverture" pratiquée à Moscou par Gorbatchev pour mener à bien son projet de réforme, par en haut et contrôlée, de la vie économique et sociale soviétique. Avec un humour involontaire, qui a le goût amer du cynisme, le secrétaire du comité central du PCT (Parti communiste) explique à qui veut l'entendre que, après tout, la Tchécoslovaquie n'est pas une colonie russe et n'est donc pas obligée de prendre tous les tournants décidés à Moscou !

L'immobilisme du gouvernement en matière politique et économique n'a d'égal que la poursuite de la répression systématique de tous ceux qui ne pensent pas comme lui. Pourtant, s'il a envoyé de nombreux défenseurs des droits de l'homme en prison, en a forcé beaucoup d'autres à l'exil et a rendu la vie difficile à ceux qui poursuivent la lutte dans le pays, il n'a pas réussi à faire taire la voix de l'opposition. A dix ans de sa création, la Charte 77 poursuit inlassablement son activité politique et culturelle. De leur côté, les milieux catholiques développent une action soutenue et sont aujourd'hui la cible privilégiée de la police.

Plus inquiétant, peut-être, pour le régime, les milieux culturels se montrent les plus rétifs à la normalisation et la

Les mésaventures de la Section de jazz

contestation se développe dans des organismes tout à fait officiels comme l'Union des musiciens tchécoslovaques. Pour enrayer ce phénomène, les autorités ont décidé d'arrêter, le 6 septembre dernier, sept animateurs de la Section de jazz de l'Union des musiciens qui, depuis quelques années, est le berceau d'un anticonformisme culturel fort mal vu.

Créée en 1971 comme une sous-section de l'Union des musiciens, la Section de jazz a vite été le refuge de musiciens, mais aussi d'auteurs, qui s'accordaient mal de la normalisation idéologique. Profitant du fait que les publications musicales — jugées inoffensives — n'étaient pas soumises à une censure stricte, la Section de jazz commençait à publier dans son magazine *Jazz* des écrits qui étaient refusés par d'autres publications officielles. Cette activité s'étendit bientôt à deux collections de livres, appelées *Jazzpetit* et *Situace*, qui s'intéressaient à bien d'autres sujets que la musique. L'écho rencontré par l'activité de la Section de jazz témoigne de la soif de liberté culturelle qui existe dans le pays. Au début des années quatre-vingt, la Section de jazz comptait 7000 adhérents et ses livres étaient lus par 80 000 à 100 000 personnes.

Voilà qui avait de quoi irriter les autorités qui ont multiplié, depuis quelques années, les tentatives visant à faire taire la Section de jazz. Jouant sur certains articles de ses statuts, l'Union des musiciens refusa à plusieurs reprises de dissoudre la section. En 1983 elle céda, mais réintégra aussitôt la Section de jazz dans son organisation pragoise. Finalement, en juillet 1984, c'est l'Union des musiciens elle-même qui fut suspendue jusqu'à ce qu'elle élimine de ses rangs tous les membres de la Section de jazz. Mais, bientôt autorisée à reprendre ses activités, l'Union des musiciens continua à donner refuge de fait à sa turbulente Section de jazz.

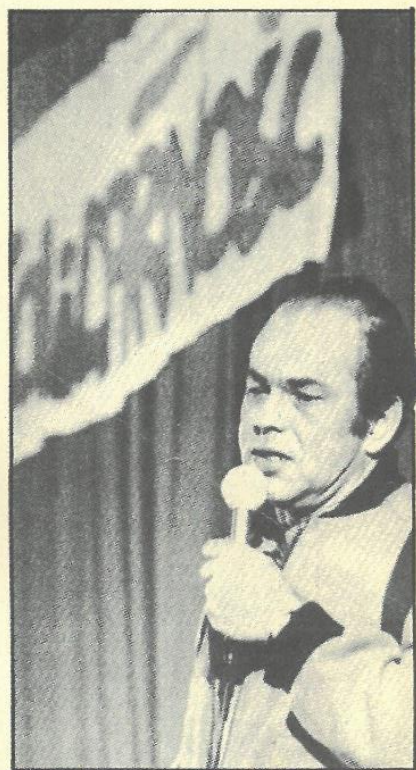
C'est pour mettre fin à ce défi permanent que les autorités ont décidé d'arrêter les sept principaux animateurs de la Section de jazz, sous accusation de... fraude fiscale (ils n'auraient pas payé les impôts dus sur les revenus de leur activité éditoriale). Evidemment, personne ne s'y trompe, comme le montrent les protestations émises par un "Comité des militants de la section de jazz", et la pétition de plusieurs milliers de signatures qui circule à Prague pour exiger la libération immédiate des "sept" de la Section de jazz.

Il semble que les autorités aient frappé là un milieu beaucoup plus large que l'opposition traditionnelle, dont la répression semble plus difficile à "justifier". C'est sans doute pourquoi elles tardent à prendre une décision (les deux mois de l'instruction sont passés). Un délai qui doit être mis à profit pour organiser la solidarité la plus large possible avec les "sept" de la Section de jazz.

Anna Libera

Pologne :

MALGRÉ JARUZELSKI, UN DÉBAT...



Jacek Kuron, militant de Solidarność.

Le Sejm (Parlement polonais) examinait en juillet dernier le bilan du dernier plan sans même rappeler le nom qu'il lui avait donné en 1983 : "Plan de trois ans pour vaincre la crise"... Et pour cause... "Que pensez-vous de l'avenir?" demandait cet été le principal journal clandestin de Solidarność¹ à Janusz Beksiak, professeur à la Haute Ecole de planification et de statistique. La réponse est parlante : "Durant les années septante un esprit d'expansion animait les entreprises. (...) Aujourd'hui, les objectifs sont négatifs : éviter les pertes, les ennuis, les risques. Le maintien de la stagnation est hélas le plus probable, il peut entraîner un effondrement de l'économie." Le Sejm n'a plus que quelques semaines pour adopter le prochain plan (1986-1990), dont le projet, trituré depuis des mois, comporte une détérioration des conditions de vie de la classe ouvrière : le gel des salaires, un impôt accru sur le fonds salarial des entreprises qui les contraignent à comprimer les revenus.

Comment imposer ces mesures et éviter une révolte ouvrière ? Voilà une question lancinante pour le pouvoir bureaucratique installé à la pointe des baïonnettes. Les différentes fractions de la bureaucratie réalisent que si la répression, avant tout, a brisé l'essor du mouvement de masse en 1980-1981, la paupérisation et le refus de marcher l'échine pliée pavent le chemin des luttes à venir.

Les résultats économiques de cette année indiquent une croissance de la production industrielle (4,5 o/o pour les neuf premiers mois de l'année) et une augmentation de la productivité du travail, certes, comparée aux fonds abyssaux des années écoulées.

Les objectifs du plan 1986-1990, que confirme la récente dévaluation de 17,6 o/o du zloti face au dollar (croissance des exportations et quasi blocage des salaires), et les accords de rééchelonnement de la dette, établis depuis l'adhésion de la Pologne au FMI montrent bien que pour la bureaucratie, ce sont les travailleurs qui doivent d'abord passer à la caisse ; car la crise économique, en fait, s'approfondit et les chiffres officiels ne peuvent tromper personne.

Il ne s'écoule guère de mois sans augmentation de prix. Cet automne, les prix des transports publics (bus, trains, avions) augmentent en moyenne de 10 à 20 o/o. Au cours du premier trimestre 1985, l'augmentation des prix avait été de 20,35 o/o². Ces taux sont des moyennes. Lorsque les prix augmentent de façon identique pour tous, ils frappent de façon inégale. Les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les salariés aux revenus les plus bas sont particulièrement touchés. Selon la statistique officielle, des 2314 médicaments produits dans le pays, 640 n'étaient pas disponibles au cours du premier trimestre 1986. Ce chiffre s'est élevé à 1085 au cours du deuxième trimestre³.

En juin 1986, au Congrès du POUP (le Parti communiste), le général Jaruzelski avait présenté un projet gouvernemental qui reposait sur deux piliers. La réduction, d'une

part, du niveau de vie de la classe ouvrière, ce qui rassurerait les créanciers occidentaux et dégagerait les ressources nécessaires aux investissements industriels. Une nouvelle centralisation bureaucratique au détriment des managers, des pouvoirs locaux et, bien sûr, des comités dits d'autogestion des entreprises, d'autre part. Tout au long de ces derniers mois, ce train de mesures a fait l'objet d'un vif débat entre le mouvement (ouvrier) indépendant et le pouvoir bureaucratique, ainsi qu'au sein même de la couche dominante.

Affrontement sourd sur fond de crise

Les oppositions à ce projet politique sont venues aussi bien des secteurs de la bureaucratie, dont les prérogatives seraient réduites, que de collaborateurs conflictuels avec le régime et qui jouissent d'un certain crédit dans des fractions de la société. Des dirigeants des syndicats officiels se sont également inquiétés de mesures qui pourraient provoquer une résistance ouvrière active. "Nous avons renforcé l'Etat, stabilisé la scène politique et sociale (...), les travailleurs ne font plus grève. Mais ne pensons pas, camarades, que ces problèmes ont été enterrés à jamais (...). Un délégué m'a dit qu'il lui semblait que, de toutes les autorités, (notre parti) était la plus anti-ouvrière." C'est *Zycie Warszawy*, journal légal, qui a publié ces propos d'un délégué, ouvrier de Varsovie et membre du Parti, au Congrès de juin⁴.

Et ce débat a également fait rage au sein desdits organes d'autogestion par lesquels le gouvernement canalise une partie des aspira-

tions ouvrières après la défaite infligée par le coup d'Etat. Elus dans le cadre de la légalité instaurée en 1981, ces comités incluent des militants de Solidarité qui y expriment la pression et les revendications du vaste mouvement social qui continue à exister comme le feu sous la cendre. L'importance du débat s'explique sans peine dans la mesure où les changements projetés prévoyaient une remise en question de ces organismes qui souvent agissent comme des grains de sable dans la machine.

Une tâche complexe

Ce débat et son issue éclaircissent d'un jour particulier l'amnistie récemment décidée par le gouvernement. La bureaucratie est confrontée à des choix difficiles. Il ne lui est guère possible d'y faire face sans ouvrir un débat — assez contrôlé — pour tenter d'accroître une légitimité qui ne cesse de lui filer entre les doigts. En outre ce débat est fonctionnel. Il lui permet d'essayer d'intégrer certains secteurs de l'opposition, ainsi que nous l'avons déjà vu (*La Brèche*, No 373). Cependant le pouvoir ne sait pas quoi leur donner en échange. Voilà un des obstacles sur lesquels il bute.

Mais il y a une porte qu'il n'ouvrira jamais, celle qui permettrait à la classe ouvrière de s'exprimer au grand jour : la légalisation du syndicat Solidarność et de ses prérogatives fondamentales. La division du pouvoir et l'amnistie ont permis à ce syndicat de faire des pas en avant, imposant à nouveau une direction nationale publique, des directions régionales qui réapparaissent au grand jour dans toutes les régions⁶.

Après cinq ans d'activité clandestine, dans une situation relativement fluide, la tâche de Solidarność est complexe. Le maintien de son unité, lié à cette capacité de débat libre et ouvert qui caractérise ce syndicat, est une des conditions indispensables à de nouveaux pas en avant de la classe ouvrière polonaise.

Claude Leuwen

1. *Tygodnik Mazowsze* No 177, 30 juillet 1986, cité par *Uncensored Poland News Bulletin* No 17, Londres, 8 septembre 1986.

2. *Tygodnik Powszechny*, hebdomadaire catholique indépendant, 17 août 1986, cité par *Uncensored Poland News Bulletin* No 17, Londres, 8 septembre 1986.

3. idem.

4. *Zycie Warszawy*, cité par *Uncensored Poland News Bulletin* No 28, Londres, 28 octobre 1986.

5. *Financial Times*, 31 octobre 1986.

6. *Financial Times*, 20 novembre 1986.

Succès électoral des Verts à Hambourg :

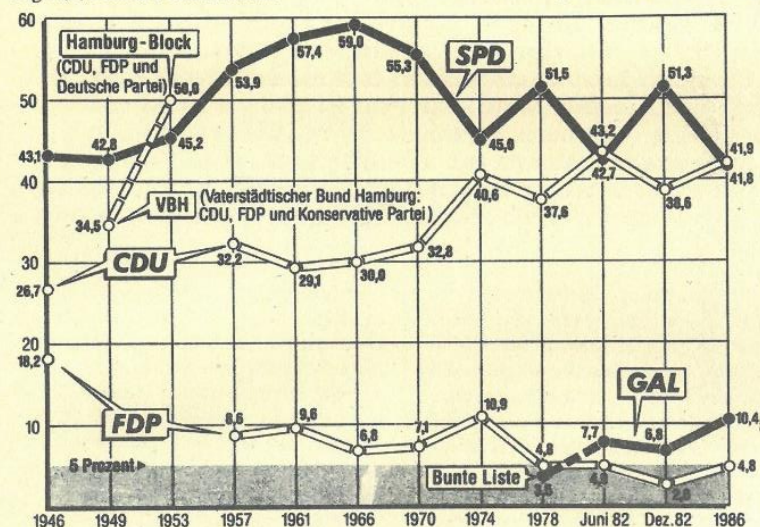
LA VESTE DU SPD

Après les élections de Basse-Saxe et de Bavière, voici Hambourg : les sociaux-démocrates (SPD) se ramassent, les Verts arrivent. Ce résultat donne à penser qu'au lendemain des futures élections fédérales (25 janvier 1987), la politique d'austérité sera vraisemblablement menée par les démocrates-chrétiens et non pas par les sociaux-démocrates. Mais avec un mouvement antinucléaire, écologiste et féministe qui se renforce et des syndicats de la métallurgie (IG Metall) et de l'imprimerie (IG Druck) qui se préparent de manière plus décidée à la lutte pour les 35 heures, cela ne sera pas si simple.

En dépit d'une conjoncture encore favorable, la situation dans le fief SPD de Hambourg se dégrade depuis longtemps : 300 000 personnes, un tiers de la population salariée, sont tributaires des allocations chômage, de l'aide aux sans-emploi et des services sociaux. Autrement dit, un tiers d'exclus du travail et de la vie de la ville. Au cours des trois dernières années, les chiffres officiels du chômage ont dépassé les 90 000 unités. Et on négocie d'ores et déjà de nouveaux licenciements dans les chantiers navals. La politique du maire aristocrate et social-démocrate von Dohnanyi en porte une lourde responsabilité. Son credo ? "Le noyau de ma politique est d'améliorer le cadre pour l'économie privée (car) ce qui profite à l'entreprise Hambourg profite également aux entrepreneurs", se plaisait-il à déclarer tout au long de ses discours électoraux. La défaite du SPD (qui tombe de 51,3 o/o à 41,9 o/o, voir tableau) découle essentiellement de cette "philosophie" et de ses conséquences bien concrètes. Le scandale de la Neue-Heimat (scandale immobilier impliquant les syndicats) est venu mettre les points sur les "i".

Quant à la CDU (démocrate-chrétien), qui n'engränge que 4000 nouveaux électeurs/trices, elle s'est présentée avec un programme d'austérité encore plus dynamique : dissolution et privatisation des offices de la santé et de la construction, licenciements de 40 000 employés municipaux en cinq ans - la ville emploie aujourd'hui 115 000 personnes -, allègements fiscaux pour

les employeurs. Ce programme-là ne représentait évidemment aucune alternative à la politique de von Dohnanyi. Ainsi ceux et celles qui ne voulaient pas voter pour la Liste alternative verte (GAL) se sont réfugié(e)s dans l'abstention.



Evolution électorale à Hambourg depuis 1946 (en pour-cent des voix exprimées, le quorum est à 5 o/o). SPD : social-démocrate. CDU : démocrate-chrétien. VBH : CDU + FDP + Parti conservateur. FDP : libéraux. Hamburg-Block : CDU + FDP + Parti allemand. Bunte Liste : Liste verte. GAL : Liste alternative. Tiré de "Spiegel".

Baudruche dégonflée

Depuis les élections hambourgeoises, les rododromes de Johannes Rau, candidat du SPD pour la chancellerie, ont pris du plomb dans l'aile. Il n'y a plus que ses inconditionnels pour croire au rêve d'une majorité absolue du SPD après le 25 janvier prochain. Le dirigeant de la campagne électorale a du reste été dégradé au poste de

conseiller personnel, un signe évident de crise. Rau lui-même a dû réviser à la baisse son but électoral : empêcher Kohl (l'actuel chancelier CDU) d'atteindre la majorité absolue et faire du SPD la fraction la plus importante du parlement. On verra ensuite pour la composition du gouvernement. La seule certitude de Rau : aucune coalition avec les Verts. A Hambourg von Dohnanyi tient le même langage, bien qu'il disposerait d'une majorité absolue avec les Verts. Ce n'est donc pas pour rien si Joschka Fischer (ministre vert de Hesse) reprochait au candidat chancelier, lors d'un débat télévisé, que son refus d'alliance permettrait à Kohl de

garder le pouvoir. De même d'ailleurs que, contrairement au programme électoral du SPD, il n'entreprend rien pour le désarmement, l'environnement et contre le démontage social.

Mais ni Rau, ni Dohnanyi n'envient une réédition de la grande coalition CDU et SPD. En prévision de la prochaine récession, il est clair qu'ils ne souhaitent guère avoir les Verts comme seule opposition alors que le SPD se discréditerait en partageant la responsabilité gouvernementale.

Succès du GAL

"L'entrée dans le monde des hommes." Tel était le slogan de la Liste alternative verte (GAL), uniquement féminine, et qui a décroché 10,4 o/o des voix. Le GAL, particulièrement marqué à gauche dans la mouvance verte, est resté fidèle à ce profil au cours de cette dernière campagne. La campagne femme, décidée après d'âpres débats internes, avait également pour but d'accorder une place plus importante aux femmes à l'intérieur des Verts. Mais cette campagne permit surtout de mettre en relief la situation des femmes dans la

société. A Hambourg, comme en Suisse, une travailleuse gagne 30 o/o de moins que son collègue masculin. 56 o/o des retraitées vivent avec moins de 500 marks (450 francs). Idem sur le plan professionnel : les femmes ne représentent que 3 o/o de tous les ingénieurs, mais 60 o/o des "bénéficiaires" d'une aide so-

La répartition des sièges

o/o	Sièges
CDU 42,2 (+ 3,6)	54 (+ 6)
SPD 41,3 (- 10,0)	53 (- 11)
GAL 10,5 (+ 3,7)	13 (+ 5)
FDP 4,8 (+ 2,2)	- (-)
(libéraux)	

ciale ; elles sont aussi 93 o/o de tous/tes les salarié(e)s à temps partiel. La campagne féministe du GAL rencontra ainsi un large écho, y compris auprès des femmes de plus de 50 ans.

Les thèmes plus "traditionnels" du GAL étaient également présents :

lutte contre les centrales nucléaires et la destruction de l'environnement, opposition au démontage social et refus de la soumission à la "realpolitik" chère au SPD.

Après la Bavière et Hambourg, ces succès du GAL et des Verts signifient que le quorum de 5 o/o sera probablement franchi lors des élections fédérales de l'année prochaine. Le candidat de pointe du GAL, Thomas Ebermann, siègera sans doute dans le futur parlement à Bonn. Ebermann, plusieurs fois présent en Suisse sur invitation du PSO et des POCH, est connu pour son opposition de gauche à l'intérieur des Verts, notamment contre la tendance représentée par Joschka Fischer et Otto Schily. Son élection devrait garantir aux mouvements extraparlamentaires et aux actions syndicales de trouver une résonance plus efficace dans l'enceinte du parlement, et donc dans les médias, que ce ne fut le cas ces derniers temps.

Pierre Sigerist

OTES ... NOTES... NOTES ... NOTES

FRANCE : GROSSES MOBILISATIONS

Un intense week-end en France ces 22 et 23 novembre. Le 22, le mouvement étudiant tenait ses Etats généraux à la Sorbonne à Paris pour préparer la riposte au projet de loi d'Alain Devaquet, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur. Ce projet, discuté devant l'Assemblée nationale dès le 27 novembre, érigé en principe la sélection à tous les niveaux. Ainsi il donne la possibilité aux universités de déterminer les conditions d'accès aux différentes formations en tenant compte des capacités d'accueil et des "aptitudes requises" de la part des étudiants. Les universités pourront fixer les conditions de passage du premier au second cycle. Sélection par le fric aussi puisque les universités fixeront les droits d'inscription dans une fourchette allant de un à deux. Un amendement de la majorité de droite veut élargir cette fourchette de un à trois. Enfin les diplômés porteront le nom de l'université. Au total le projet Devaquet impliquera un classement des facultés en plusieurs catégories, réservant les meilleures aux plus fortunés. La coordination étudiante mise sur pied le 22 novembre revendique bien sûr l'égalité de tous et de

toutes devant le droit aux études, l'inscription des bacheliers/ères dans la filière de leur choix et des droits d'inscriptions non prohibitifs. Les Etats généraux de la Sorbonne ont appelé à une grève générale dans toutes les universités, un mouvement en train de prendre de l'ampleur. Ce large mouvement procède aussi de l'intense campagne, animée entre autres par SOS Racisme, contre le racisme en France. Tous ces militant(e)s se retrouvent au coude à coude pour combattre le projet Devaquet qui renforce les inégalités sociales.

Le deuxième temps fort de ce week-end fut la manif de 200 000 personnes, le dimanche 23 novembre à Paris. Appelée par la FEN (Fédération de l'éducation nationale), ce rassemblement protestait contre la politique d'austérité et antisynicale de René Monory, ministre de l'Education. Là aussi, l'égalité de tous devant l'éducation aura servi de catalyseur à un mécontentement très large. Face au gouvernement Chirac et à sa majorité néo-libérale, ces mobilisations représentent des premiers enjeux d'importance. Affaire à suivre.

P. G.



"L'entrée dans le monde des hommes". L'affiche électorale du GAL.



Hambourg : des flics délogent des squatters.

L'affaire Waldheim ou... :

L'histoire d'un long mensonge

Kurt Waldheim, ex-secrétaire général des Nations Unies et actuel président de la République d'Autriche, a un passé. Un passé en forme de croix gammée... A l'heure où les "historiens" révisionnistes ou d'autres haut-parleurs de l'extrême droite nient l'existence des chambres à gaz, il est indispensable que certaine "amnésie" soit sérieusement traitée. C'est à ce traitement que Bernard Cohen (journaliste à *Libération*) et Luc Rosenzweig (journaliste au *Monde*) se sont attelés en publiant tout récemment une enquête fouillée sur *Le mystère Waldheim*¹. Ou l'histoire d'un long mensonge.

L'affaire éclate publiquement le 21 février 1986 lorsque la revue non conformiste *Profil* publie son premier article sur le passé nazi de Kurt Waldheim. On est alors à deux mois du premier tour des élections présidentielles autrichiennes. Waldheim est candidat. Le 4 mars, le Congrès juif mondial (CJM) reprend ces accusations. Dès lors, quasi jour après jour, de nouveaux documents, des

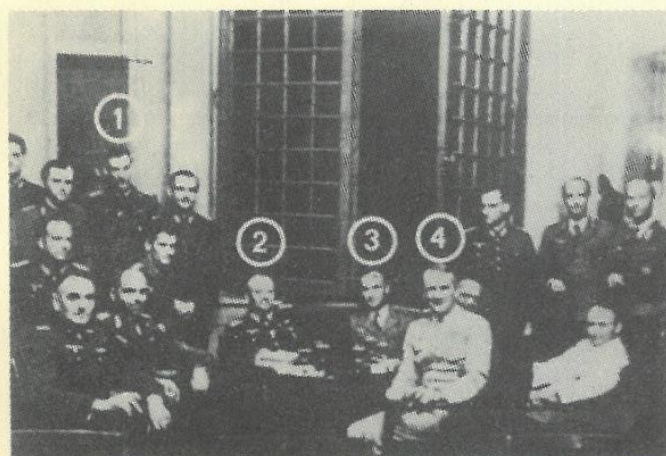
révélations accablantes viendront étayer le dossier. Le candidat à la charge suprême niera, démentira, se contredira et surtout banalisera. Dans tous les cas, il mentira. Bernard Cohen et Luc Rosenzweig démontent de manière convaincante la biographie tronquée de Waldheim. Preuves et témoignages à l'appui, ils tracent la véritable "carrière" de l'ex-secrétaire de l'ONU.

De la SA à la Wehrmacht

1er avril 1938 : le jeune Kurt adhère à la fédération des étudiants national-socialistes; le 18 novembre, à la SA (les chemises brunes). De ces adhésions, Waldheim ne reconnaîtra que celle au Groupement de la cavalerie SA 5/90, la présentant comme une innocente association à l'"activité purement sportive".

Mais la grosse polémique porte sur sa réelle participation dans les rangs de la Wehrmacht. Pendant longtemps, la version waldheimienne consiste à limiter son cursus militaire jusqu'au 17 décembre 1941 lorsque, blessé sur le front russe en Biélorussie, il est révoqué, ce qui lui aurait permis de terminer tranquillement ses études à Vienne. En réalité cette entourloupette n'a qu'un but : faire l'impasse sur ses "exploits" en Yougoslavie et en Grèce entre 1942 et 1944.

Tirons-en un exemple, les événements yougoslaves entre octobre 1944 et mai 1945. Waldheim, alors officier de renseignement, note le 12 octobre 1944 dans ses rapports pour l'état-major la présence de partisans dans une zone comprise entre Stip et Kočane. Le 14, des troupes allemandes brûlent les villages de Krupiste, Gornji Balvan et Dolny, dans le périmètre indiqué. Bilan de ces représailles planifiées : 114 personnes exécutées. Lors de son procès devant les juges yougoslaves, le capitaine Egberts-Hilker, chef de la patrouille responsable des massacres, dira bien qu'il avait agi selon les recommandations de Waldheim lui-même. "Curieusement, remarquent au passage les deux auteurs de l'enquête, le témoignage d'Egberts-Hilker a disparu du dossier de la Commission internationale des crimes de guerre conservé dans les archives de l'ONU et exhumé en 1986..." (p. 98) Cependant les Yougoslaves ne relèvent pas que ce cas ; ils accusent Waldheim d'une série de faits sem-



Cette photo montre un groupe d'officiers de l'armée allemande en permission, en 1943, à l'hôtel Grande-Bretagne d'Athènes. Le numéro 1 est le lieutenant Kurt Waldheim, en retrait. Il côtoie le général Gyldenfeldt (2), le lieutenant-colonel Willers (3) et le général Helmut Felmy (4). Ce dernier, qui avait été commandant en chef pour le sud de la Grèce (de juin 1941 à août 1942), puis commandant du 68^e corps d'armée (de juin 1943 à octobre 1944), fut condamné, en 1948, aux procès de Nuremberg, pour crimes de guerre, à quinze ans d'emprisonnement. (Photo To Vima.) (Le mystère Waldheim, p. 89.)

blables concernant tout le territoire du pays. Voici leurs conclusions : "... ces ordres (de représailles) ont été planifiés en détail avec la collaboration de l'unité 1c au quartier général du corps d'armée, et en particulier avec la collaboration du lieutenant Waldheim." (p. 99) D'autres témoignages confirment ces accusations. Celui de Johann Mayer notamment, qui fut responsable des effectifs à ce même état-major. Il précise que la fonction de Waldheim était justement "d'apporter des suggestions concernant les actions de représailles, le sort des prisonniers de guerre et des civils emprisonnés" (p. 99). On imagine la teneur de ces "suggestions"...

Silence

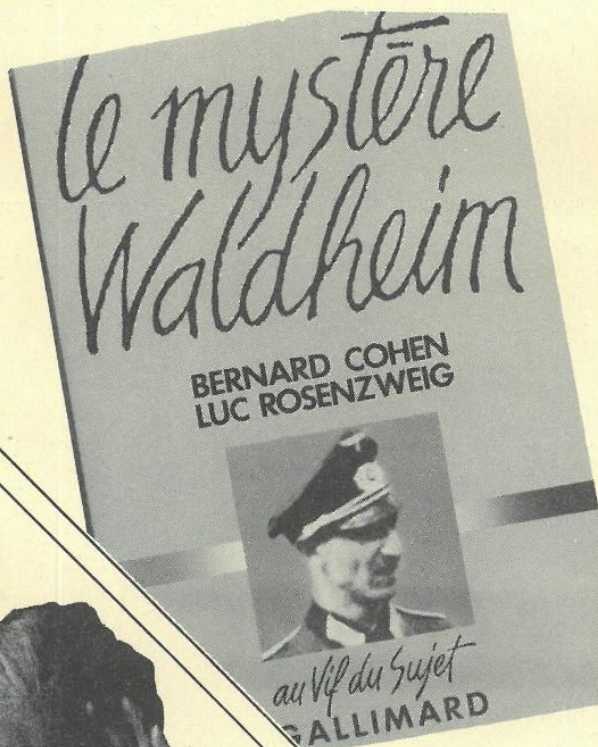
La Commission yougoslave conclura "que le lieutenant Waldheim est un criminel de guerre, dont l'extradition vers la Yougoslavie est requise" (p. 100). Le dossier est transmis à la Commission des Alliés qui retient les chefs d'accusation

de mise à mort d'otages et de meurtre. Justice sera donc rendue, pensera-t-on. Eh bien, non. Les deux journalistes expliquent comment, avec quelles complicités, dans quel climat politique — par exemple, le semblant de dénazification en Autriche au lendemain de la guerre — un dossier classé A, c'est-à-dire prioritaire, par la Commission des Alliés sur les crimes de guerre va tout simplement disparaître, être oublié, jamais réouvert...

Le 30 août 1945, Kurt Waldheim entre comme auditeur de Justice au Tribunal de Vienne. Trois mois plus tard, il est engagé au bureau des Affaires étrangères de la chancellerie autrichienne. C'est le début d'une longue carrière qui le conduira au secrétariat général des Nations Unies, puis enfin à la présidence de la République d'Autriche.

P. Girardet

1. Bernard Cohen, Luc Rosenzweig, *Le mystère Waldheim*, Gallimard, collection "Au vif du sujet", octobre 1986, 198 pages, Fr. 24.70.



ALLEZ-Y
VOIR
VOUS-MÊMES !

LAUSANNE et environs

Librairie-Galerie Basta, 4, Petit-Rocher jusqu'au 10 déc., lu de 12h à 19h, ma à ve de 10h à 19h, sa de 10h à 17h : exposition *Olivia Heussler*, "photographies du Nicaragua 1984-1986".

Centre de loisirs des Amis de la Cité

11, rue Cité-Devant

du ve 5 au 17 déc., du ma au ve de 14h30 à 18h30, sa de 14h à 17h (fermé le di et le lu) : les Amis de la Cité et l'Association du Levant présentent l'exposition *15 ans de l'Association du Levant - 15 ans de travail avec les toxicomanes*.

Théâtre Boulimie, 1, place Arlaud

du ma 2 au 13 déc., 20h45 (relâche di et lu) : *Philippe Cohen* dans "Le Cid improvisé". Loc. : (021) 22 97 00.

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES

à 20h30, ma 2, me 3 déc. : *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, de Milos Forman (USA, 1975). ve 5, sa 6 : *Salvador*, d'Olivier Stone (USA, 1985).

Collection de l'Art brut, 11, av. des Bergières

jusqu'au 31 mai 1987, ma à ve de 10h à 12h et de 14h à 18h, sa et di de 14h à 18h : *Aloïse*. Née à Lausanne en 1886, elle fut institutrice et gouvernante, notamment à Potsdam. La guerre l'obligea à rentrer à Lausanne. Sa biographie dit qu'elle manifesta alors des sentiments religieux, pacifistes et humanitaires avec tant d'empressement qu'on l'interna en 1918 à l'hôpital psychiatrique de Cery-sur-Lausanne, puis, dès 1920 et jusqu'à sa mort en 1964, à Gimel. Elle se mit à dessiner et écrire.

GENÈVE

Théâtre Saint-Gervais, MJC, 5, Temple jusqu'au 31 déc., 20h30, di à 17h (relâche lu et du 22 au 26 déc.) : *Pierre Miserez* dans "y m'énervé". Loc. : (022) 32 20 60.

Auditoire Piaget, Uni II, 24, Général-Dufour Le Ciné-club universitaire présente un cycle *Rainer Werner Fassbinder*. lu 1er déc. : 19h, *Le mariage de Maria Braun* (1978); 21h, *Lola, une femme allemande* (1981). lu 8 : 19h, *Die dritte Generation* (1978/79); 21h,

Lili Marlen (1980). lu 15 déc. : 19h, *Le secret de Veronika Voss* (1981); 21h, *Querelle* (1982); 23h, un documentaire.

BIENNE

Théâtre de Poche

di 7 déc., 17h : l'Oreille-Art présente *Claude Maurane*. Rés. : Plexus, (032) 23 25 01.

YVERDON

Théâtre de l'Echandole, Château d'Yverdon ve 5, sa 6, ve 12, sa 13 déc., 20h30 : *Deux poings c'est tout*, de Richard Gauteron. A la salle de danse. Fr. 15.—, ét., appr. Fr. 10.—. (024) 21 01 21. sa 6, 20h30, di 7, 17h : le retour des *Aristides Brillants* qui présentent "les Pavés qui chantent". Fr. 15.—, ét., appr. Fr. 10.—. (024) 21 01 21.

Et sur vos écrans :



Mission (The Mission), de Roland Joffé.
Down by law, de Jim Jarmusch (l'auteur de "Stranger than paradise").

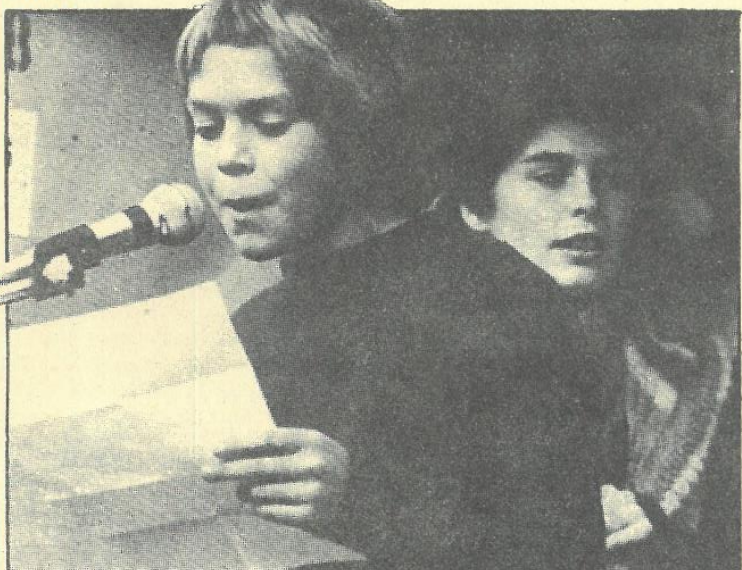
l'événement

Après la catastrophe de Sandoz :

LES BÂLOIS SE DÉFENDENT

ENTRETIEN AVEC
HANS PETER EGGENBERGER
PSO BÂLE

Depuis des années, l'Etat-Major Général (EMG) de l'armée suisse organise des exercices de mobilisation générale et dresse, en chambre, des plans d'intervention de prétendue "défense nationale". Survient la catastrophe de Sandoz — bien réelle celle-là — et tout l'édifice de la "protection civile", de la "défense de notre sécurité" s'effondre : la menace de quelques grands patrons de la chimie, assoiffés de profits, est bien plus réelle que "l'attaque des Rouges" des plans de l'EMG ! L'ennemi intérieur porte un nom : Sandoz, Ciba-Geigy et consorts. Mais devant ce danger, l'Etat est non seulement impuissant — même ses systèmes d'alarme ne fonctionnent pas —, il est très directement lié, associé à "l'ennemi", comme le souligne ici Hans Peter Eggenberger. Il ne reste à la population bâloise qu'à se défendre elle-même...



A la manif de 10'000 personnes le 8 novembre, un écolier de 11 ans s'exprime au nom de ses camarades.

La Brèche : La catastrophe de Sandoz a été immédiatement suivie de mobilisations importantes (grève des écoles, manifestations de rue). Sur quoi ont débouché ces premières ripostes ?

Hans Peter Eggenberger : Pierre Vendegiste, dans la revue française *L'Événement* du jeudi, a décrit en ces termes la création, le dimanche 16 novembre, de l'Aktion Selbstschutz (Action d'auto-défense) : "Aktion Selbstschutz, sorte de syndicat local des locataires de la planète, ratisant très large, a été fondé dimanche." Quelque 500 personnes, dont un peu plus de femmes que d'hommes, ont décidé d'y adhérer au lendemain de l'assemblée de fondation. Quelques autres centaines les ont suivies depuis.

Trente groupes de travail ont immédiatement été créés, la plupart avec l'objectif politique d'empêcher de nouvelles catastrophes et de rechercher une alternative aux menaces que la chimie fait peser sur leur existence. La majorité de ces groupes de travail se préparent à des mesures d'urgence et à un travail d'explication pu-

blique. L'un de ces groupes met au point un système d'alarme complémentaire à celui de l'Etat, qui ne fonctionne manifestement pas. Il s'agit aussi de créer des centres d'information et de discussion pour les femmes enceintes.

*** En somme, les Bâlois se préparent à se défendre eux-mêmes.**

— A se défendre et à ne pas se laisser tromper ! De nouveaux groupes de travail se constituent sans cesse. Des juristes se sont regroupés pour offrir à tous ceux qui n'en ont pas eux-mêmes les moyens une base juridique pour mener les procès contre la chimie. Comme, par exemple, la piscine St Johann sur le Rhin, qui se voit fermer pour plusieurs années. Ou pour toutes les personnes qui malgré les pilules tranquillisantes diffusées par les autorités, ont été rendues malades par les émanations de gaz.

L'Aktion Selbstschutz est le centre de ralliement de toutes celles et tous ceux qui ont été actifs depuis des années ou même des décennies dans des organisations différentes et suivant des

stratégies diverses, souvent en opposition entre "verts" et "rouges". Pour la première fois, nous ne nous sentons plus isolés de ceux qui, par la force des choses, se retrouvent dans la même galère que nous : l'homme de la rue, la ou le collègue de travail.

*** Et que s'est-il passé à Ciba-Geigy ?**

— Après Sandoz, Ciba-Geigy a apporté sa propre contribution à l'exaspération populaire. L'entreprise a expérimenté un nouveau mélange d'Araldit dans un fût de réaction de mille litres, totalement sans protection ! Il est devenu impossible de contrôler l'expérience et des gaz ont, une fois de plus, envahi la ville. Une fois encore, l'alarme n'a pas bien fonctionné (comme à Zurich, les sirènes ne sont toujours pas en état de marche), et une fois encore la chimie s'est cachée derrière le secret de production, ne fournissant aux laboratoires officiels que des données imprécises sur le type de préparation et les conditions de la réaction chimique. Une fois de plus, une erreur humaine est à l'origine de l'accident et, à nouveau, les opérations chimiques sont si complexes que même de bons et loyaux spécialistes ne peuvent affirmer qu'une chose : la probabilité que ce mélange contenait de la dioxine est très faible. Par chance. Car une fois de plus, des centaines de milliers de gens ont dû respirer ces gaz. Et même sans dioxine, cette potion n'était pas inoffensive : phénol et brome organique.

L'Aktion Selbstschutz a réagi en organisant sur-le-champ une action de protestation. En quelques appels téléphoniques, trois cents personnes se sont rassemblées sur la place du Marché quatre heures après l'accident. Les télévisions allemande et française étaient là, tandis que la *Basler Zeitung* envoyait ses photographes remplir d'autres missions...

Détail significatif : pas moins de 15 employés d'un petit service de l'Etat sont venus à cette manifestation. Un seul coup de téléphone avait suffi : il n'y avait pas besoin de les convaincre qu'il fallait manifester !

*** Le secrétariat d'Aktion Selbstschutz doit déjà être débordé !**

— Nous avons notamment expliqué, à cette manifestation de protestation, que nous ne disposons pas d'un état-major général comme la chimie et son état-major de crise, mais que nous n'en som-

mes que plus motivés — ce qui n'est pas étonnant, quatre jours après l'assemblée du Bernoullianum.

Le bureau est un problème. L'unique ligne de téléphone ne suffit plus car les gens ne cessent d'appeler pour expliquer leurs plaintes. Nous les orientons vers le groupe de médecins, composé en majorité de membres du SGSG (association de professionnels de la santé). Les gens veulent adhérer à l'Aktion Selbstschutz et nous inscrivons leurs noms sur un morceau de papier pour les deux braves copains qui les enregistrent, jour et nuit, sur le computer (qui nous a été prêté par une association de travailleurs étrangers). Evidemment, nous veillons à la protection de ces données, car la Ciba-Geigy s'intéresse déjà à nous. Elle procède pour l'instant de manière légale : la direction de Ciba-Geigy a, par exemple, commandé une brochure au Veritas Verlag (édition de gauche) qui n'a pas pu lui être livrée, car il s'agissait d'un texte sur les rapports entre le PSO et les GSoA dont tous les lecteurs de *La Brèche* savent qu'il a été volé par les services de Cincera pour le publier.

*** On raconte que d'autres opérations dangereuses de la chimie ne sont pas portées à la connaissance du public.**

— Oui, des gens nous ont informé que bien d'autres choses dangereuses se passent à Bâle. Nous avons par exemple appris que des Jumbo-Jets chargés de pesticides décollent souvent de l'aéroport. 100 tonnes de pesticides plus 200 tonnes de kérosène survolent ainsi Kleinhüningen. Une chute d'avion n'est jamais à exclure mais la Direction générale des douanes se déclare incapable de contrôler quoi que ce soit. Il circule aussi des listes secrètes des nombreuses avaries qui se sont déjà produites dans la chimie et dont la plupart ont été passées sous silence. Les offices de l'Etat en ont connaissance et ont émis des dispositions internes pour faire régner le silence. Les trois grands de la chimie ont aussi un mode de consultation avec l'ARA (Service d'épuration des eaux, géré avec participation de l'Etat) qui permet à la chimie d'informer directement — et discrètement — l'ARA de tout danger de contamination des eaux. Ces consultations ont pour but de faire alors ouvrir les écluses du Rhin afin que les précieux bacs de la station d'épuration ne soient pas contaminés... au détriment du Rhin évidemment. La *Basler-Zeitung* pré-

sente la chose dans l'autre sens, bien sûr : l'ARA serait toujours informée à temps et régulièrement, mais on n'a malheureusement pas pu éviter que l'antracine de la Ciba s'écoule directement dans le Rhin. Un mensonge de plus pour chercher à calmer la population.

*** La mobilisation de ces derniers jours se poursuit sous bien des formes, même au-delà de l'affaire Sandoz. Peux-tu en donner quelques exemples ?**

— Les pilules tranquillisantes qu'on cherche à faire avaler aux gens n'ont que peu d'effet. Les étudiants de l'Académie de musique ont organisé un requiem pour la mort du Rhin. Les artistes bâlois ont tenu déjà plusieurs assemblées et préparent une seconde action d'affiches sur toute la ville. Le syndicat des enseignants propose à tous les enseignants de souscrire à une résolution qui exige non seulement des mesures de sécurité sérieuses, mais aussi la démission du Conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique, Striebel, pour avoir forcé les élèves à aller à l'école, malgré les émanations de gaz, le matin de la catastrophe de Sandoz, dans le seul but de calmer la population.

D'autres propositions d'action sont en cours : une nouvelle grande manifestation en lien avec la votation sur la tangente Nord de Zurbringer, favorable à la chimie ; des actions contre les vols des Jumbo-Jets et les listes secrètes ; un symposium de scientifiques dont l'objectif sera de proposer des issues concrètes aux menaces que fait peser la chimie. C'est un immense travail d'élaboration que nous avons ici devant nous, et les groupes de travail vont certainement s'y investir largement.

Propos recueillis
par Michel Thévenaz



Les étudiants de l'académie de musique exécutant un requiem pour le Rhin.

